N° 16. 0 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

LE SYNDICALISME
ANGLAIS

RESUMÉ HISTORIQUE (1799-1902)

PAR

F. FAGNOT

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1903

Tous droits réservés

LE SYNDICALISME ANGLAIS

(sur place)

FLM.12°0404

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1704554

924 215

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE. N° 16.

LE SYNDICALISME
ANGLAIS

RÉSUMÉ HISTORIQUE (1799-1902)

PAR

F. FAGNOT

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1903

Tous droits réservés

LE SYNDICALISME ANGLAIS

INTRODUCTION

Le syndicat ouvrier ou trade union est le fait le plus important de l'histoire sociale anglaise au XIXe siècle. Après avoir surmonté lentement, péniblement, les obstacles que lui ont opposés les patrons, le gouvernement et les classes dirigeantes, le syndicat est aujourd'hui une force et une autorité. Par son intermédiaire, l'ouvrier anglais peut discuter les conditions du travail, au lieu de les subir. Il possède l'outil propre, sinon à faire disparaître le salariat, du moins à le transformer en sa faveur. Agissant à la fois sur le patronat et sur l'opinion publique, le syndicat fait prévaloir, dans une mesure qui croît sans cesse, le contrat collectif de travail.

Un mouvement syndical, plus ou moins analogue à celui de l'Angleterre, existe et se développe dans tous les pays industriels, mais le syndicalisme est plus ancien, plus actif, plus puissant en Angleterre qu'en tout autre pays. Les militants et ouvriers français ont donc intérêt à connaître son esprit, ses méthodes, ses

luttes et ses résultats, et, sans chercher à le copier servilement, ils peuvent trouver dans son histoire un enseignement et des exemples.

Un résumé de cette histoire, en tout cas, avait sa place marquée dans la *Bibliothèque socialiste*.

Avant d'aborder la partie historique, on trouvera un exposé préliminaire de la situation syndicale actuelle. Il ne contient que des chiffres. Pour en excuser l'extrême aridité, le lecteur voudra bien reconnaître qu'il n'était guère possible de condenser plus de faits en moins de pages.

LA SITUATION SYNDICALE EN JANVIER 1902

Au début de l'année 1902, 1,922,780 ouvriers anglais payaient régulièrement leur cotisation aux 1,236 syndicats existants[1]. Sur le nombre total des syndiqués, il y avait 120,078 femmes, appartenant aux industries textiles dans la proportion de 90 p. 100.

La population industrielle est évaluée à 7 millions d'hommes et 3 millions de femmes. Tandis que la proportion des femmes syndiquées n'est que de 4 p. 100, celle des hommes atteint le quart de la population industrielle. Mais cette proportion est trop générale pour donner une idée exacte du mouvement syndical en Angleterre ; en effet, ce mouvement, assez faible dans certaines industries, celles de l'alimentation et celles du vêtement notamment, est au contraire très développé dans les mines, les métaux et la construction des navires, le bâtiment, l'imprimerie, etc.

Les syndicats anglais tendent à se concen-

1. Les renseignements contenus dans cet exposé préliminaire sont extraits du rapport sur les trade unions pour 1901 publié par l'Office du travail anglais sous la signature de M. J. Burnett, correspondant en chef du travail et ancien secrétaire de la Société des mécaniciens (Report by the chief labour correspondent of the Board of trade (Labour department) on Trade Unions in 1901 with comparative statistics for 1892-1900.)

trer de plus en plus. Le classement ci-dessous le prouve. 100 syndicats, sur 1,236, comprennent à eux seuls 1,161,226 ouvriers ou 60 p. 100 de l'effectif total.

	Syndicats	Adhérents
	—	—
50.000 adhérents et au-dessus.	5	344.487
De 20 à 50.000	9	282.558
De 10 à 20.000	19	252.781
10.000 adhérents et au-dessous	67	281.400
	100	1.161.226
De 1.000 à 5.000	142	563.715
De 50 à 1.000.	805	192.058
Au-dessous de 50 adhérents. .	189	5.781
Totaux.	1.236	1.922 780

Sauf un petit nombre d'exceptions, les syndicats anglais possèdent des caisses de chômage, de maladie et d'accidents ; ils assurent une pension de retraite à leurs adhérents et versent aux familles une indemnité de funérailles. Ces diverses institutions tiennent une place importante dans le syndicalisme anglais ; elles exigent des cotisations élevées. En 1901, la cotisation moyenne, dans les 100 syndicats les plus importants, a été de 40 francs par an, ou 3 fr. 30 par mois. Mais la mutualité syndicale n'est pas un but ; elle n'est qu'un moyen. Le but, c'est la défense, par la grève au besoin, des intérêts professionnels, c'est l'amélioration des conditions du travail et du sort des ouvriers.

Dans son rapport annuel, l'Office du travail anglais fournit les renseignements les plus complets sur la situation financière des 100 syn-

dicats les plus importants. Les tableaux des pages 10 et 11 résument ces renseignements.

A défaut d'un compte-rendu détaillé pour chacun de ces 100 syndicats, il faut au moins indiquer la situation, en janvier 1902, d'un certain nombre d'entre eux.

Bâtiment. — Le syndicat des briqueteurs (*Operative bricklayers' society*), fondé en 1848, compte 38,743 membres répartis en 354 sections. La cotisation annuelle est de 35 francs par membre. Recettes de 1901, 1,505,700 fr. ; Dépenses, 1,559,375 fr., dont : chômage, 19,550 fr. ; grèves, 377,350 fr. ; maladie et accidents, 608,700 fr. ; retraite, 25,250 fr. ; funérailles, 103,650 fr. ; administration, 417,050 fr. Avoir au 1er janvier 1902, 2,516,250 francs.

Le syndicat des maçons (pierre) (*Friendly society of operative stonemasons of England, Ireland and Wales*), fondé en 1833, comprend 326 sections avec 18,684 adhérents. La cotisation est de 38 francs par an. Fonds en caisse, 667,825 francs.

Le plus fort syndicat de charpentiers et menuisiers (*Amalgamated society of carpenters and joiners*), fondé en 1860, possède 816 sections et 67,018 membres. Cotisation annuelle, 57 francs. Recettes de 1901, 4,100,500 fr. Dépenses, 4,659,475 fr. ; dont : chômage, 1,112,775 fr. ; grèves, 952,250 fr. : maladie et accidents, 1,029,500 fr. ; retraites, 533,750 fr. ; funérailles, 173,950 fr. ; administration, 642.325 fr. Fonds en caisse en janvier 1902, 4,700,500 francs.

Un syndicat de plâtriers, fondé en 1860, a

EFFECTIF ET SITUATION FINANCIÈRE, AU 1er JANVIER 1902,
DES 100 PRINCIPAUX SYNDICATS ANGLAIS, GROUPÉS PAR INDUSTRIE

INDUSTRIES	NOMBRE de Syndicats	NOMBRE de membres	RECETTES de l'année 1901	DÉPENSES totales de l'année 1901	FONDS EN CAISSE le 1er janvier 1902
			FRANCS	FRANCS	FRANCS
Bâtiment..............	14	208.869	9.442.950	9.977.050	11.533.375
Mines.................	15	248.868	7.768.475	4.901.300	20.884.550
Métaux (et navires).....	14	237.742	18.833.375	14.299.025	34.393.575
Textiles..............	20	111.544	4.627.650	3.184.575	15.727.725
Vêtement et chaussure..	4	48.187	1.493.450	1.248.800	2.183.675
Transports, terre et mer.	10	121.725	3.283.700	2.348.400	10.140.025
Imprimerie	7	41.907	1.973 375	1.860.575	3.963.525
Travail du bois.........	5	19.928	1.134.250	1.098.700	1.438.225
Diverses..............	11	122.456	2.980.300	2.472.450	3.783.225
TOTAUX.........	100	1.161.226	51.537.525	41.390.875	104.047.900

NOTA. — Pour simplifier les calculs, la livre sterling a été évaluée à 25 francs.

DÉTAIL DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1901

INDUSTRIES	CHOMAGE	GRÈVES	MALADIES et accidents	RETRAITES	FUNÉRAILLES	FRAIS d'administration	DIVERSES
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Bâtiment...	1.680.700	2.121.375	2.401.950	851.800	572.150	2.016.650	332.425
Mines......	443.175	1.685.850	885.950	»	317.075	1.284.450	284.800
Métaux.....	3.300.625	462.975	3.374.725	3.365.825	871.275	2.238.000	685.600
Textiles....	1.090.150	220.450	189.375	76.400	136.075	930.825	541.300
Vêtement...	43.025	101.725	596.700	54.225	97.425	268.700	87.000
Transports.	87.000	119.025	295.875	74.425	141.825	1.353.250	277.000
Imprimerie.	864.025	92.050	88.925	348.900	124.525	293.900	48.250
Bois.......	351.875	56.975	151.600	155.625	57.975	285.950	38.700
Diverses...	286.075	252.500	635.750	146.600	152.050	799.425	200.050
TOTAUX...	8.146.650	5.112.925	8.620.850	5.073.800	2.470.375	9.471.150	2.495.125

NOTA. — Pour simplifier les calculs, la livre sterling a été évaluée à 25 francs.

10,074 membres et un syndicat de peintres et décorateurs, fondé en 1886, groupe 10,833 adhérents.

Chez les manœuvres du bâtiment, il existe 57 syndicats avec 36,893 adhérents.

Mines. — Le syndicat des mineurs du Northumberland, fondé en 1863, a 24,138 membres. Cotisation annuelle, 15 fr. En caisse, 1,984,475 francs.

Le syndicat des mineurs du Durham, fondé en 1869, est le plus important du groupe. Il compte 70,585 membres (non compris 11,000 jeunes gens), répartis en 188 sections. Cotisation annuelle, 32 fr. Recettes de 1901, 2,444,650 fr. Dépenses, 1,571,350 fr., dont : chômage, 332,300 fr. ; grèves, 18,675 fr. ; maladie et accidents, 840,325 fr. ; funérailles, 116,850 fr. ; administration, 227,775 fr. En caisse en 1902, 5,024,725 francs.

Le syndicat des mineurs du Yorkshire, fondé en 1858, possède 60,000 adhérents et 148 sections. Cotisation annuelle, 32 fr. 75. Recettes de 1901, 2,230,625 fr. Dépenses, 1,872,725 fr., dont : grèves, 1,133,175 fr. ; pas de dépenses pour le chômage, la maladie et la retraite ; funérailles, 137,250 fr. ; administration, 530,800 fr. En caisse, 5,830,900 francs.

Parmi les principaux syndicats de mineurs, il faut encore citer : la fédération du Lancashire et du Cheshire, 39,763 membres ; le syndicat du Derbyshire, 24,286 membres ; le syndicat du Nottinghamshire, 20,839 membres ; l'Union du Lanarkshire, 30,000 membres, et la fédération

du sud du pays de Galles, fondée en 1898, qui compte 124,197 membres.

Métaux et navires. — Fondé en 1809, le syndicat des mouleurs en fer (*Friendly society of iron founders*) est l'un des doyens du syndicalisme anglais. Il groupe 18,268 membres (non compris 1,391 jeunes gens) dans 127 sections. Cotisation annuelle, 72 fr. Recettes de 1901, 1,443,650 fr. Dépenses, 1,501,975 fr., dont : chômage, 618,900 fr. ; grèves, 26,300 fr. ; maladie et accidents, 251,125 fr. ; retraites, 377,050 fr. ; funérailles, 76,050 fr. ; administration, 103,300 fr. En caisse, 2,617,875 francs.

Le syndicat des mécaniciens (*Amalgamated society of engineers*), fondé en 1851, groupe dans 626 sections 90,943 adhérents. Cotisation annuelle, 89 fr. Recettes de 1901, 8,661,550 fr. Dépenses : chômage, 1,360,000 fr. ; grève, 181,250 fr. ; maladie et accidents, 1,234,925 fr ; retraite, 2,259,725 fr. ; funérailles, 358,175 fr. ; administration, 785,625 fr. ; diverses, 336,175 fr. Total des dépenses de 1901, 6,515,875 fr. En caisse le 1er janvier 1902, 12,308,925 francs.

Le syndicat des contructeurs de chaudières et de navires en fer et en acier (*United boiler makers and iron and steel shipbuilders*), fondé en 1834, est, avec le syndicat des mécaniciens, la plus forte organisation du groupe des métaux et navires. Il a 48,113 adhérents répartis dans 282 sections. Cotisation annuelle, 82 fr. Recettes de 1901, 4,470,225 fr. Dépenses : chômage, 621,025 fr. ; grève, 35,250 fr. ; maladie et accidents, 1,179,300 fr. ; retraite, 390,825 fr. ; funé-

railles, 170,825 fr. ; administration, 611,725 fr. ; diverses, 167,650 fr. Total des dépenses de 1901, 3,176,600 fr. En caisse en janvier 1902, 9,929,350 francs.

Le syndicat des charpentiers de navires (*Associated shipwrights*), fondé en 1882, comprend 19,206 membres. Cotisation annuelle, 44 fr. Recettes de 1901, 992,025 fr. Dépenses, 680,875 fr. En caisse, 2,727,900 francs.

Textiles. — Le syndicat des cardeurs et souffleurs d'Oldham, fondé en 1885, a 10,594 membres : 9,084 femmes et 1,510 hommes. Cotisation annuelle, 30 fr. Recettes de 1901, 368,075 fr. Dépenses, 214,525 fr. En caisse, 935,950 fr.

Le syndicat des fileurs de coton (*Amalgamated cotton spinners*), fondé en 1870, compte 18,474 adhérents. Cotisation annuelle, 92 fr. 40. Recettes de 1901, 2,258,100 fr. Dépenses, 1,316,250 fr., dont : chômage, 509,875 fr. ; grève, 66,300 fr. ; maladie et accidents, 80,375 fr. ; retraite, 52,550 fr. ; funérailles, 20,200 fr. ; administration, 452,400 fr. En caisse en 1902, 9,469,850 francs.

Syndicat des tisseurs de Blackburn, fondé en 1854, 12,800 adhérents : 8,000 femmes et 4,800 hommes. Cotisation annuelle, 19 fr. 70. Recettes de 1901, 278,650 fr. Dépenses, 282,525 fr. En caisse, 590,050 francs.

Syndicat des tisseurs de Burnley, fondé en 1870, 11,442 adhérents : 7,208 femmes et 4,234 hommes. Cotisation annuelle, 20 fr. Recettes de 1901, 253,300 fr. Dépenses, 177,425 fr. En caisse, 532,500 francs.

Vêtement et chaussures. — Le Syndicat national des ouvriers en chaussures (*National Union of boot and shoe operatives*), fondé en 1874, compte 54 sections et 28,011 membres, dont 752 femmes. Cotisation annuelle, 23 fr. 60. Recettes de 1901, 706,475 fr. Dépenses, 481,675 fr. En caisse, 1,876,350 francs.

Syndicat des tailleurs, fondé en 1866. 301 sections et 14,199 membres, dont 108 femmes. Cotisation annuelle, 36 francs. Recettes de 1901, 529,800 fr. Dépenses, 540,725 fr. En caisse, 79,525 francs.

Transport, terre et mer. — Syndicat des employés de chemins de fer (*Amalgamated society of railways servants*), fondé en 1871. 628 sections et 55,941 membres. Cotisation annuelle, 22 fr. 75. Recettes de 1901, 1,722,800 francs. Dépenses : chômage, 80,775 fr. ; grève, 30,425 francs ; maladie et accidents, 45,225 fr. ; retraite, 56,500 fr. ; funérailles, 39,975 fr. ; administration, 763,350 fr. ; diverses, 230,475 fr. Total des dépenses de 1901, 1,246,725 fr. En caisse en 1902, 6,602,475 francs.

Syndicat des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, fondé en 1880. 123 sections comprenant 10,502 membres. Cotisation annuelle, 35 francs. Recettes de 1901, 447,700 fr. Dépenses, 220,450 fr. En caisse, 2,448,825 francs.

Syndicat des employés de tramways, fondé en 1889. 60 sections et 10,192 adhérents. Cotisation annuelle, 29 francs. Recettes de 1901, 311,400 fr. Dépenses, 249,525 fr. En caisse, 326,800 francs.

Syndicat d'ouvriers des docks, fondé en 1887, 13,929 membres. Cotisation annuelle, 14 fr. 40. Recettes de 1901, 207,875 fr. Dépenses, 174,475 francs. En caisse, 205,475 francs.

Syndicat national des dockers, fondé en 1889, 13,307 adhérents. Cotisation annuelle, 12 francs. Recettes de 1901, 193,325 fr. Dépenses, 162,875 francs. En caisse, 123,000 francs.

Imprimerie. — Syndicat des compositeurs de Londres (*London society of compositors*), fondé en 1785. 11,355 membres. Cotisation annuelle, 63 francs. Recettes de 1901, 780,450 fr. Dépenses : chômage, 412,100 fr.; grève, 47,700 fr.: maladie, 10,050 fr. ; retraite, 117,100 fr. ; funérailles, 56,200 fr. ; administration, 97,125 fr. ; diverses, 37,775 fr. Total des dépenses, 778,050 francs. En caisse, en janvier 1902, 1,844,700 francs.

L'Association des typographes (*Typographical association*), fondée en 1849, groupe 16,600 adhérents dans 133 sections. Cotisation annuelle, 33 fr. 40. Recettes de 1901, 602,625 fr. Dépenses, 563,825 fr., dont : chômage, 254,325 fr.; grève, 27,075 fr. ; retraite, 169,025 fr. ; funérailles, 31,600 fr. ; administration, 78,950 fr. En caisse, en janvier 1902, 1,280,075 francs.

Travail du bois. — Le syndicat des ouvriers en voitures, fondé en 1834, compte 132 sections et 6,767 adhérents. Cotisation annuelle, 53 fr. Recettes de 1901, 394,675 fr. Dépenses, 351,875 francs. En caisse, 859,875 francs.

Un syndicat d'ébénistes (l'Alliance), fondé en 1865, compte 5,251 membres ; le plus ancien

syndicat d'ébénistes (1833) a 2,518 membres et un syndicat de scieurs à la mécanique, fondé en 1866, a 4,446 membres.

Verreries. — Syndicat des verriers à bouteilles du Yorkshire (*Glass bottle makers of Yorkshire*). La date de sa fondation n'est pas connue, mais les plus anciens statuts remontent à 1843. 15 sections et 2,901 membres. Cotisation annuelle, 82 francs. Recettes de 1901, 272,050 fr. Dépenses, 210,550 fr. En caisse, 1,163,125 francs.

Syndicat national des verriers, fondé en 1849, 2,382 membres. Cotisation annuelle, 86 fr. Recettes de 1901, 212,200 fr. Dépenses, 214,425 fr. En caisse, 297,100 francs.

Manœuvres. — Outre les syndicats de manœuvres du bâtiment et de dockers, il faut noter les trois principaux syndicats de manœuvres en général ; d'autant plus que l'organisation des manœuvres est l'un des traits caractéristiques du mouvement syndical anglais, depuis 1889.

Le syndicat des manœuvres de Bristol et du pays de Galles, fondé en 1873, groupe 30,320 membres dans 261 sections. Cotisation annuelle, 30 fr. Recettes de 1901, 993,075 fr. Dépenses, 694,175 fr., dont : maladie et accidents, 509,775 francs. En caisse, 1,143,775 francs.

Syndicat des ouvriers du gaz et des manœuvres en général (*Gas workers and general labourers' Union*), fondé en 1889. 332 sections et 46,014 membres, dont 114 femmes. Cotisation annuelle, 11 fr. 50. Recettes de 1901, 606,875 fr.

Dépenses, 599,125 fr., dont : grève, 208,000 fr. En caisse, 218,975 francs.

Syndicat national du travail (*National amalgamated Union of labour*), fondé en 1889. 190 sections et 22.094 membres. Cotisation annuelle, 17 fr. 40. Recettes de 1901, 417,075 fr. Dépenses, 342,275 fr. En caisse, 250,450 francs.

Professions diverses. — Le syndicat des employés de commerce, fondé en 1891, compte 229 sections et 10,041 membres : 8,691 hommes et 1,350 femmes.

La fédération des employés des postes, fondée en 1891, a 700 sections et 25,262 membres, dont 22 femmes. L'Union des agents des postes et télégraphes, fondée en 1881, groupe 5,290 adhérents dans 137 sections.

Le syndicat des employés de sociétés coopératives (*Amalgamated cooperative employees*), fondé en 1891, compte 231 sections avec 7,800 adhérents, dont 228 femmes.

Voici, par industrie, la statistique des syndicats et de leurs membres :

Industries	Syndicats	Sections syndicales	Adhérents
Bâtiment	125	3.274	248.648
Mines et carrières	59	2.185	514.536
Métaux et navires	263	2.635	334.913
Textiles	243	525	219.256
Chaussures	17	182	33.542
Vêtement et toilette	31	429	32.749
Chemins de fer	6	847	73.171
Transports et docks	58	558	93.263
Totaux (*à reporter*)	802	10.635	1.550.078

Industries	Syndicats	Sections syndicales	Adhérents
—	—	—	—
Report	802	10.635	1.550.078
Ouvriers agricoles, pêcheurs.	5	9	1.837
Imprimeries.	50	370	58.214
Travail du bois.	103	641	39.761
Indust. chimiques, verreries .	43	167	19.343
Alimentation.	21	291	14.862
Tabac	7	28	4.438
Cannes et parapluies.	14	96	3.917
Cuirs et peaux	32	96	8.590
Chauffeurs-conduct. de mach.	34	318	20.098
Industries diverses.	71	921	40.618
Ouvriers du gaz, manœuvres.	20	958	115.525
Ouvriers et employés des services publics	34	962	45.499
Totaux. .	1.236	15.492	1.922.780

L'INFLUENCE DES SYNDICATS

Les publications du *Labour department* permettent d'apprécier l'influence des syndicats sur le contrat de travail, spécialement en ce qui concerne les salaires et la durée du travail.

Salaire. — De 1896 à 1901, soit pendant six années, le taux du salaire a été modifié 8,511 fois. Ces modifications intéressaient 5,463,755 ouvriers. Après avoir, pour chaque année, soustrait le total des réductions de salaire du total des augmentations, on obtient pour les cinq années 1896-1900, une augmentation de 10,979,800 francs et, pour l'année 1901, une diminution de 1,933,550 fr., soit pour la période entière de 1896 à 1901, une augmentation nette de 9,046,250 francs.

Pour 5,207,982 ouvriers (sur 5,463,755), les salaires ont été modifiés sans grève, par conciliation, arbitrage, ou négociations directes entre patrons et syndicats ouvriers. Il n'y a eu grève que pour les modifications concernant 255,773 ouvriers.

Voici le taux du salaire dans quelques professions, à Londres, en 1900: maçons, 1 fr. l'heure ; charpentiers et menuisiers, 1 fr. 05 ; plâtriers 1 fr. 10 ; peintres, 0 fr. 90 ; manœuvres, 0 fr. 70 ; plombiers, 1 fr. 10 ; ferblantiers, 0 fr. 95 ; couvreurs, 0 fr. 90 ; ébénistes, 0 fr. 95 ; mécaniciens, 45 fr. par semaine ; typographes, 47 fr. 50 et 48 fr. par semaine. Dans le bâtiment, les

heures supplémentaires sont payées double les dimanches et jours de fête et le samedi après 4 heures du soir.

Durée du travail. — Pendant la même période (1896-1901), la durée du travail a été modifiée 1,185 fois, pour 340,903 ouvriers. 80,008 ouvriers ont subi une prolongation de la journée, mais 260,895 ouvriers ont obtenu une diminution totale de 869,038 heures de travail par semaine, soit, en moyenne, 3 heures 20 minutes de loisir en plus par semaine pour chaque ouvrier.

Pour 297,024 ouvriers, sur 340,903, ces modifications ont été faites sans grève ; il y a eu conflit pour 43,879 ouvriers seulement.

A titre d'exemples, notons la durée du travail par semaine, en 1901, dans quelques professions de diverses régions. Briqueteurs, charpentiers, menuisiers et manœuvres de Rushden, 56 heures par semaine ; maçons et peintres de Merthyr et Dowlais, 53 heures ; plombiers de Mansfield, 54 h. 1/2 ; charpentiers et menuisiers de Prestwich, 49 h. 1/2 ; peintres d'York, 49 h. 1/2 ; menuisiers de Morley, 49 h. 1/2 ; maréchaux-ferrants de Shrewsbury, 56 h. 1/2 ; ouvriers de fabriques de dentelles de Nottingham, 48 heures ; tailleurs de Lancaster, 56 heures ; imprimeurs, relieurs de Glasgow, 50 heures ; tapissiers de Liverpool, 50 heures ; ouvriers en voitures de Plymouth, 53 heures ; ébénistes de Warrington, 48 heures en hiver et 51 heures en été ; boulangers de Bradford et de Leeds, 54 heures ; verriers à bouteilles du Lancashire, 48 h. 3/4 ; selliers et bourreliers de Nottingham, 55 h. 1/2.

A Londres, la durée du travail est de 50 heures par semaine dans les diverses professions du bâtiment ; elle est de 47 heures chez les plombiers ; 50 heures chez les forgerons ; 54 heures chez les mécaniciens et les chaudronniers ; et 52 heures 1/2 chez les typographes.

Le *contrat collectif* se généralise de plus en plus. Pour la seule année 1901, 95 tarifs fixant les conditions du travail ont été revisés entre le syndicat patronal et le syndicat ouvrier du métier : 77 dans le bâtiment ; 4 dans les mines ; 6 dans les métaux et 8 dans diverses professions.

*
* *

Les faits et les chiffres contenus dans ces chapitres préliminaires résument, dans ses grandes lignes, la situation du syndicalisme anglais en 1902. Ils indiquent le degré de vitalité et d'influence de ce grand mouvement ouvrier.

Mais il ne suffit point de connaître l'état actuel des syndicats anglais. Il faut aussi connaître leurs débuts, les diverses phases de leur développement, en un mot leur évolution.

L'évolution des syndicats anglais est parfaitement connue depuis la publication, en 1894, de *History of trade unionism,* par M. Sidney Webb et sa femme, M^me^ Beatrice Webb. L'ouvrage fait autorité. Pour les personnes qui ne pourront pas lire la traduction française[1], la suite de ce travail en est un résumé.

1. *Histoire du Trade unionisme,* par Sidney et Beatrice Webb, traduction d'Albert Métin. — Paris, Giard et Brière. Prix : 10 francs.

I

LES ORIGINES DU TRADE UNIONISME

Au moyen-âge, les associations exclusivement composées de salariés ont été éphémères et sans grande consistance. Les associations englobaient généralement les patrons et les ouvriers, ou bien la section ouvrière dépendait étroitement de la corporation. Les ouvriers n'avaient pas à former de groupements distincts, trop peu de distance les séparant de la maîtrise.

L'origine du Trade Unionisme, dans le sens actuel du mot, remonte au XVIII^{e} siècle seulement.

On a eu l'étrange idée de rechercher les origines des Trade Unions dans les ghildes d'artisans. Cette opinion fut émise, en 1870, par le professeur Brentano, dans sa brillante étude sur les *Origines du Trade Unionisme.* Cependant, les ghildes sont des associations de tous points différentes, dans leur forme et dans leurs fonctions ; il ne peut être établi aucun rapport entre elles et les Trade Unions modernes. Le pivot de la ghilde était le maître artisan, propriétaire des instruments de travail et vendant les produits ; il n'y avait donc pas, dans les ghildes, séparation entre les capitalistes et les salariés.

On peut dire, avec plus de justesse, que les Trade Unions sont les héritières de l'idée d'après

laquelle les conditions normales d'existence du travailleur (*standard of life*) doivent être protégées et non abandonnées aux effets de la libre concurrence.

En réalité, il n'a pas existé d'Unions au XVII^e siècle. Nous en donnerons comme preuve que, tandis que les patrons ont adressé, au Parlement, de nombreuses pétitions au cours de ce siècle, les ouvriers n'en ont adressé aucune. Au XVIII^e siècle, au contraire, les pétitions ouvrières se sont multipliées ; de plus, par une loi de 1799, toute coalition ouvrière fut interdite, ce qui est un excellent témoignage du développement, à cette époque, de l'association syndicale.

Les circonstances principales qui ont amené la constitution des premières Unions sont : l'habitude des ouvriers d'un métier de se réunir dans un même débit de boissons ; les grèves ; les réunions organisées en vue de préparer une pétition à la Chambre des communes ; la création de Sociétés de secours mutuels professionnelles qui, insensiblement, se sont transformées en syndicats. En outre, dans les métiers obligeant les ouvriers à voyager, les dispositions prises pour assurer, de ville en ville, des secours aux voyageurs, ont contribué à la fondation des Unions nationales ou fédérations de métier.

Mais, se demandera-t-on, pourquoi ces circonstances ont-elles conduit les ouvriers à fonder des associations permanentes au XVIII^e siècle, plutôt qu'au XVII^e ou même au XVI^e ? En voici les raisons fondamentales.

C'est au XVIII^{e} siècle que la grande industrie a surgi. Cette révolution économique eut pour conséquence d'enlever aux ouvriers la propriété de leurs instruments de travail et de les condamner ainsi à être des salariés, leur vie durant. La séparation entre la direction des opérations industrielles et le détail de leur exécution, dès lors nettement caractérisée, produisit l'opposition d'intérêts entre patrons et ouvriers ; aussi, est-ce dans les métiers où l'ouvrier put de moins en moins amasser le capital suffisant pour devenir patron que sont nées les premières Unions.

Un exemple, entre autres, pris dans la corporation des tailleurs, justifie pleinement cette opinion. Pour entreprendre, avec chances de réussite, l'industrie de grand tailleur à Londres, il a fallu disposer de capitaux de plus en plus importants par suite de la cherté des loyers dans les beaux quartiers, des longs crédits, des nombreux ouvriers spécialistes embauchés en temps de presse et débauchés à la morte-saison : il en était déjà ainsi au temps de la reine Anne (1664-1714). Aussi, est-ce parmi les ouvriers tailleurs que l'on retrouve l'une des plus anciennes Unions. A partir de 1720, ils eurent une organisation permanente reliant entre eux leurs quinze à vingt bureaux d'embauchage. Pendant l'année 1720, une plainte fut déposée par les patrons tailleurs contre leurs ouvriers, et une décision du Parlement défendit de donner ou de recevoir des salaires au-dessous d'un taux fixé, en même temps qu'elle interdit toute coalition dans cette profession.

Les transformations qui se sont produites dans l'industrie de la laine, dès le commencement du XVIII^e siècle, ont eu des conséquences analogues. A la suite des plaintes des filateurs, une loi, votée par le Parlement en 1718, interdit les coalitions et la réglementation du travail par les Unions qui venaient de se constituer; malgré la loi, d'ailleurs, de nouvelles coalitions se produisirent. Dans cette industrie, les hostilités, qui se sont produites surtout dans l'ouest de l'Angleterre, ne cessèrent qu'au commencement du XIX^e siècle, par l'emploi de tisseurs femmes dans les manufactures de laine.

Ce qui prouve, d'une façon évidente, l'existence d'un rapport rigoureux entre la naissance du Trade Unionisme et ce fait que l'ouvrier cessait d'être propriétaire de l'outillage, c'est le rapide développement syndical qui suivit l'établissement des manufactures.

En un mot, l'agglomération des ouvriers a singulièrement facilité l'association, sans en être cependant la cause initiale. La division de plus en plus accentuée des producteurs en patrons et en ouvriers, ou, suivant l'énergique expression de M. Webb, le divorce entre le capital et le travail, telle est la cause principale, réelle et vérifiée, qui a donné naissance au Trade Unionisme. On peut même affirmer qu'il se serait produit sans l'établissement des manufactures et des usines à vapeur.

Le Trade Unionisme n'a pas, comme on pourrait le croire, pris naissance parmi les travailleurs des villes, mais bien parmi les ouvriers

de l'industrie de la laine, dans l'ouest de l'Angleterre, et parmi les tisserands du centre. Le mouvement s'est ensuite accentué, à la fin du XVIII^e siècle, à mesure que le gouvernement s'est refusé à réglementer, par des lois, les conditions du travail, du salaire et de l'apprentissage. Et plus le gouvernement se pénétrait des théories nouvelles sur la liberté du travail et de l'industrie, plus les ouvriers fondaient des Unions, tant pour réclamer le maintien des anciennes lois que pour se protéger eux-mêmes contre les effets de la libre concurrence.

La dernière loi de protection fut votée par la Chambre le 6 novembre 1756 ; elle édicta que le salaire des tisseurs de drap serait déterminé par la magistrature. Cette loi ne devait s'appliquer que pendant un an environ. En effet, une véritable révolution s'opérait à la même époque dans les idées admises à la Chambre des communes, en matière économique, et, dès 1757, elle adoptait la théorie du *laisser faire*. Cette année 1757 marque la transition entre les vieilles et les nouvelles théories économiques ; cependant, ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que la Chambre fut définitivement gagnée à la nouvelle théorie de la liberté du travail et des contrats.

Le Parlement n'était certes ni impartial, ni désintéressé dans son attitude envers les ouvriers ; il faut cependant reconnaître que la transformation du régime industriel rendait les anciennes lois protectrices autant irrationnelles qu'inefficaces. Les ouvriers firent donc fausse

route dans leur lutte contre les machines et dans leur demande de réglementation de l'apprentissage par la loi. Ce n'est d'ailleurs que plus tard, au XIX[e] siècle, qu'on a trouvé l'expédient des lois sur les conditions du travail dans les manufactures *(factory legislation)*. Aussi, la campagne engagée par les ouvriers, au commencement du XIX[e] siècle, pour obtenir le renforcement des anciennes lois, aboutit-elle, en 1814, à la suppression totale de la réglementation, tombée depuis longtemps en désuétude.

II

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE (1799-1825)

Il faut reconnaître, tout d'abord, que la période antérieure à 1824 n'est pas, malgré l'opinion courante — opinion qui s'appuie d'ailleurs sur des faits exacts — une période de répression absolue du mouvement unioniste. Certaines Unions étaient reconnues ou plutôt tolérées ; d'autres n'étaient inquiétées que de temps à autre. L'attitude du Gouvernement envers les Unions devint rigoureuse après le vote des lois sévères de 1799-1800 qui, en interdisant formellement toute coalition, ont caractérisé le nouvel esprit. Jusque-là, les coalitions n'étaient considérées comme illégales qu'en ce sens qu'elles tendaient à peser sur le contrat de travail ; les

coalitions visant à obtenir le concours et l'appui du Parlement étaient licites, bien qu'on ait pu les considérer comme des conspirations.

Quoi qu'il en soit, la défense expresse de se coaliser pour déterminer ou modifier les conditions du travail, faite aux ouvriers par les lois de 1799-1800, était d'autant plus injuste que la loi n'intervenait plus directement dans ces questions et que, dès lors, les ouvriers étaient manifestement en état d'infériorité vis-à-vis des patrons.

Cette législation, si injustement répressive, fut en partie motivée par la terreur qu'inspirait la Révolution française aux gouvernants anglais. Ils regardaient comme un danger terrible et un véritable crime toute association de travailleurs ; leurs craintes étaient si grandes que cette législation fut considérée par eux — ainsi que Francis Place l'a rapporté — « comme une mesure absolument nécessaire pour prévenir les exigences ruineuses des ouvriers, qui, si elles n'étaient réprimées, détruiraient entièrement l'industrie, les manufactures, le commerce et l'agriculture de la nation ». En résumé, de véritables persécutions et de criantes injustices furent commises pendant cette période. Cependant, un certain nombre d'ouvriers purent échapper aux poursuites, par suite de l'organisation très défectueuse de la police anglaise, à cette époque, et lorsque les patrons ne se plaignaient pas à l'autorité.

Cette période troublée a pourtant produit, dans plusieurs professions, quelques bons ré-

sultats. A la suite de nombreuses réunions entre les maîtres imprimeurs de Londres et leurs ouvriers typographes et pressiers, un tarif, élaboré par une commission mixte, fut signé par les deux parties en 1805. Les tonneliers de Londres avaient, en 1813, une organisation reconnue ; pendant cette année, un tarif des salaires fut établi par les représentants des patrons et des ouvriers, tarif qui fut revisé en 1816 et en 1819, sans que les ouvriers aient été poursuivis pour ces faits. Les fabricants de brosses, de Londres, ont établi, après entente entre patrons et ouvriers, un tarif des salaires, en 1805 ; ce tarif existe encore. On voit dans les procès-verbaux de l'Union des charpentiers de Preston que, de 1807 à 1824, non seulement cette Union fonctionnait régulièrement, mais encore qu'elle entretenait des correspondances suivies avec plusieurs sociétés de charpentiers du Lancashire ; dans les comptes de dépenses de cette Union, aucune somme ne figure pour couvrir les frais de poursuites contre ses administrateurs. Lors des discussions qui s'élevèrent, en 1815, entre les imprimeurs sur calicot et leurs patrons, aucune poursuite ne fut exercée, quoique leurs rapports fussent très tendus.

Mais cette période est aussi marquée par de nombreuses persécutions contre les unionistes et particulièrement contre les administrateurs des Unions ; ces poursuites aboutissaient toujours à des condamnations d'une sévérité hors de toute proportion. Durant cette époque, un

grand nombre d'Unions de divers métiers se dissimulaient de leur mieux derrière des sociétés de secours mutuels professionnelles. [On sait que le même fait s'est produit en France, notamment parmi les typographes et les chapeliers].

De 1800 à 1824, les clubs et sociétés d'ouvriers de métiers et d'artisans furent l'âme du mouvement unioniste ; en raison de leur discipline, de leur amour-propre professionnel et de leurs coutumes séculaires, ces travailleurs eurent moins à souffrir des lois répressives. Au contraire, les ouvriers de l'industrie textile — dont l'état intellectuel et la condition sociale étaient de beaucoup inférieurs à ceux des ouvriers de métiers — subirent bien plus durement les effets de la législation existante.

Malgré cette différence entre les diverses classes de travailleurs, les persécutions dont ils furent l'objet, à des degrés inégaux, fortifiaient leurs sentiments d'union et de solidarité, qui se traduisaient, entre les ouvriers des métiers les plus divers, par des secours en argent lors des grèves et des poursuites. Ces envois d'argent semblaient presque des crimes aux classes patronales et gouvernementales; ce qui, d'ailleurs, n'empêcha pas les patrons de se réunir et de s'entendre ouvertement, en 1816, pour imposer des réductions de salaire à de nombreuses catégories d'ouvriers, notamment aux typographes, tonneliers, cordonniers, charpentiers, etc. La situation économique, il est vrai, avait été très troublée par les longues

guerres de l'époque. Ces réductions de salaire furent excessives au point de provoquer des protestations jusque parmi les patrons. Le Parlement mit le comble à la mesure en adoptant, en 1819, une série de six lois qui, en fait, supprimèrent les réunions publiques, permirent aux magistrats de faire des perquisitions et soumirent les publications des Unions à un droit de timbre écrasant.

L'ensemble de ces circonstances produisit, en 1820, une profonde agitation politique, dont les tendances révolutionnaires visaient à bouleverser l'ordre social et à transformer le Parlement beaucoup plus qu'à abroger les lois sur les coalitions.

C'est alors qu'entrèrent en scène les hommes qui devaient obtenir l'émancipation partielle des Trade Unions, par la loi de 1824.

*
* *

Francis Place, patron tailleur, disciple de Bentham, abandonna les affaires en 1818 pour se consacrer aux questions sociales. Il était individualiste et partisan de la liberté d'association. Il se rendit rapidement compte que la loi ne devait pas plus intervenir dans la répression des coalitions et des associations qu'elle ne le pouvait dans la réglementation des salaires. Au début de sa courageuse et persévérante campagne en faveur de la liberté d'association, Place obtint peu de succès, même parmi les ouvriers ; ceux-ci étaient convaincus que

toute mesure qui ne transformerait pas le Gouvernement lui-même serait inefficace et illusoire. Mais, peu à peu, il gagna des sympathies dans le prolétariat, par son intervention dans les conflits et les grèves. Ses deux principaux disciples furent Mac Culloch et Joseph Hume, député radical.

En 1822, Place ayant jugé le moment opportun d'agir sur le Parlement, Hume déposa un projet de loi abrogeant toutes les lois sur les coalitions. Après avoir employé deux années à vaincre les résistances du Parlement, en même temps qu'ils développaient leur action et leur influence sur les travailleurs, ils obtinrent, en février 1824, la nomination d'une commission parlementaire ayant pour mission de faire une enquête sur les émigrations d'artisans, les exportations de machines et les coalitions, trois choses défendues par la loi. En réalité, sous l'influence de plus en plus prépondérante de Hume et de Place, cette commission s'occupa surtout des lois sur les coalitions et de leurs résultats.

Comme conclusions de son enquête, la commission émit une série de résolutions en faveur de la liberté de coalition et d'émigration. Conformément à l'opinion de la commission, le Parlement adopta sans débat, en 1824, une loi abrogeant les lois répressives sur les coalitions et donnant la liberté d'association.

La loi était à peine promulguée qu'une agitation intense bouleversa les centres industriels. Des conflits et des grèves éclatèrent de toutes

parts; les patrons durent consentir à de nombreuses augmentations de salaire. Malgré les conseils de Place et de Hume, qui engageaient les ouvriers à plus de modération, afin d'éviter toute réaction contre la nouvelle loi, les ouvriers abusèrent de la liberté qui venait de leur être donnée.

Les craintes des deux grands leaders ne tardèrent pas à se réaliser. Dès l'ouverture de la session de 1825, le Parlement, vivement ému par les pétitions et les protestations des patrons — dont quelques-uns, comme les manufacturiers de Glasgow, avaient décidé la fermeture générale de leurs ateliers — le Parlement nomma immédiatement une commission chargée de faire une enquête sur les effets de la nouvelle loi. Cette commission fut intentionnellement composée de députés plutôt hostiles aux Unions; seul, Hume y représentait les partisans de la loi de 1824.

Néanmoins, les conclusions de la commission d'enquête ont été favorables au mouvement unioniste; la loi de 1825, qui en fut le résultat prévu, a été en somme satisfaisante. En effet, cette loi, tout en interdisant les coalitions en général, fit exception pour les coalitions motivées par des questions de salaire et d'heures de travail. Sa seule imperfection consistait en certaines expressions vagues qui pouvaient permettre, de la part de la magistrature, une interprétation arbitraire du texte. Tout compte fait, et malgré l'opinion pessimiste de Place, la loi de 1825 a réalisé un progrès réel, puisqu'elle a

reconnu légalement les Unions ouvrières, ce qui permit à celles-ci de poursuivre et d'atteindre leur but.

Sous ce régime de demi-liberté, le mouvement unioniste prit rapidement un très grand essor. Des Unions furent créées dans beaucoup de métiers où il n'en existait pas encore et quelques fédérations nationales furent même organisées.

Ce mouvement, aux tendances pacifiques, se développait régulièrement, quand le krach financier de la fin de l'année 1825, rejaillissant sur la situation industrielle, vint le paralyser presque aussitôt. La fermeture de plusieurs manufactures et usines, le grand nombre de faillites causèrent une baisse générale des salaires pendant cette crise qui dura de 1826 à 1828. Le chômage atteignit une telle proportion que des milliers d'ouvriers furent nourris au moyen de souscriptions publiques.

Victimes d'une crise contre laquelle l'action syndicale était manifestement impuissante, les ouvriers mirent alors leur espoir dans l'agitation politique qui, de 1829 à 1848, sera étroitement liée au mouvement unioniste.

III

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE (1829-1842)

Bien que l'auteur se soit servi, dès le commencement de son ouvrage, des mots *trade*

union, cette expression fut employée pour la première fois en 1830 seulement. Auparavant, les groupements ouvriers étaient désignés par les mots : institutions, associations, clubs, *trade societies*, unions et unions de sociétés. Dans ce sens, le mot *trade* correspond en français au mot *métier*. Quant à l'expression trade union, elle a deux acceptions différentes, selon que le mot trade est mis au singulier ou au pluriel. *Trade union* désigne le groupement des travailleurs d'un seul métier; *Trades union*[1] veut dire le groupement d'ouvriers de plusieurs métiers et, par extension, la réunion de tous les travailleurs dans une seule société. Ce dernier mode de groupement fut couramment appelé, pendant la période révolutionnaire, le Nouvel Unionisme, par opposition à l'autre mode, qualifié de Vieil Unionisme.

Le Nouvel Unionisme visait, de 1829 à 1834, à former une organisation unique et universelle de tous les salariés.

Les fileurs et les ouvriers du bâtiment du Lancashire et du Yorkshire furent les promoteurs du Nouvel Unionisme. Pendant l'année 1829, deux Unions nationales furent fondées, sur leur initiative, dans ces deux grandes industries; mais l'Union nationale des fileurs de coton obtint un plus rapide développement.

Les fileurs de coton. — Devant l'échec de la désastreuse grève des fileurs de Hyde, près Manchester, qui se produisit en 1829 et ne dura

1. Le mot *trades union* (avec un *s*) n'est plus en usage actuellement.

pas moins de six mois, les fileurs reconnurent l'insuffisance de l'Union locale pour résister à une coalition de patrons. Les Sociétés de fileurs existant en Angleterre, en Écosse et en Irlande furent invitées à envoyer des délégués à une conférence qui eut lieu à Ramsay (île de Man) au mois de décembre 1829. L'Union générale des fileurs de coton des trois pays y fut fondée. Ses ressources consistaient en une cotisation de 10 centimes par membre et par semaine. Elle tint un Congrès à Manchester, en 1830, et un autre à Liverpool, en 1831. Cette Union générale, après avoir perdu beaucoup d'adhérents, est devenue, selon toute apparence, la fédération des Sociétés de fileurs du Lancashire, qui se préoccupa surtout d'obtenir une loi limitant la durée du travail.

Le principal organisateur de l'Union générale des fileurs, Doherty, après avoir sans doute abandonné, à la fin de 1829, la fonction de secrétaire qu'il y occupait, tenta l'organisation d'une association nationale, non plus des Unions d'un seul métier, mais des Unions de toutes les professions, c'est-à-dire d'une Trades Union embrassant tous les travailleurs syndiqués du Royaume-Uni.

*
* *

Sur l'initiative de Doherty, un Congrès des délégués d'Unions de 20 métiers différents fut tenu à Manchester, en février 1830 ; cinq mois plus tard, réalisant le projet de Doherty, l'*Association nationale pour la protection du*

travail fut fondée. Son but essentiel était de résister à toute réduction de salaire, mais de ne pas recourir à la grève pour obtenir des augmentations. Neuf mois après sa fondation, l'Association qui avait reçu 46,650 francs de cotisations, comptait de 10 à 20,000 membres, répartis dans les Unions de divers métiers. Elle publia, en janvier 1831, un journal hebdomadaire, la *Voix du Peuple*. Francis Place devint alors le trésorier de l'Association. Le journal, rédigé par Doherty, soutenait les idées radicales en politique et donnait des renseignements sur les événements révolutionnaires de France.

Grâce à une active propagande, l'Association obtint bientôt un développement considérable. Elle parvint, aux dires de journaux du temps, à grouper 150 Unions comprenant environ 100,000 membres ; le tirage de la *Voix du Peuple* aurait atteint 30,000 exemplaires.

Mais ce ne fut qu'un feu de paille, et ce grand mouvement se désagrégea aussi rapidement qu'il s'était produit. Divers incidents y contribuèrent : à la suite du vol, par un employé, de 2,500 francs au préjudice de l'Association, le Congrès de 1831, tenu à Nottingham, décida que chaque Union conserverait dans sa caisse la part de cotisations qu'elle devait à l'Association ; d'autre part, les Unions du Lancashire ayant refusé de soutenir la grande grève de Nottingham, les Unions de cette ville se retirèrent de l'Association. Enfin, la presse ne cessa de montrer l'Association comme un danger pour les patrons, le gouvernement et les classes

moyennes. Bref, elle disparut à la fin de 1832, après avoir remplacé son premier journal par le *Défenseur des pauvres gens* qui ne parut que pendant l'année 1832.

Les ouvriers du bâtiment. — La place occupée jusque-là dans l'opinion publique par l'Association nationale fut bientôt prise par d'autres Sociétés générales et surtout par l'*Union générale des métiers du bâtiment* (General Trades Union). Elle admettait dans son sein les Unions des divers métiers du bâtiment et avait pour but d'unifier et d'augmenter les salaires. Son organisation laissait une assez grande autonomie aux Unions de chaque métier comme aux Unions de chaque région. [Les statuts de l'Union générale comportaient des rites secrets et des cérémonies religieuses qui rappellent nos sociétés compagnonniques.]

Sous l'impulsion de l'Union générale, les ouvriers de Liverpool adressèrent une série de revendications à leurs patrons. La lutte fut, ostensiblement du moins, dirigée contre les gros entrepreneurs qui supplantaient de plus en plus les petits patrons de chaque métier. Le mouvement se généralisa et bientôt la plus grande partie des ouvriers du bâtiment de Liverpool fut en grève ; les réclamations des ouvriers portaient notamment sur : l'unification des tarifs de chaque métier, la limitation du nombre des apprentis, l'interdiction du travail aux pièces et des machines, etc. Ces réclamations étaient présentées sous une forme injurieuse et menaçante.

Dans une réunion tenue en juillet 1833, les patrons décidèrent de repousser toutes les demandes des ouvriers et, de plus, prirent l'engagement de n'embaucher dorénavant que des ouvriers ayant déclaré, *par écrit*, ne pas appartenir à une Union. (Cet engagement écrit est connu, dans les annales des Unions, sous le nom de *présentation du document*. Nous le retrouverons souvent dans la suite de ce travail). La lutte, qui fut extrêmement vive, s'étendit à Manchester, où elle produisit les mêmes résultats.

Au milieu même de ce grave conflit (septembre 1833), l'Union générale tint à Manchester son Congrès annuel; composé de 270 délégués, représentant 30,000 ouvriers du bâtiment, il dura six jours et coûta 75,000 francs.

Au cours de ce Congrès, auquel les événements donnaient une grande importance, Robert Owen lança l'idée que, par l'association dans la production, les ouvriers du bâtiment pouvaient vaincre les résistances patronales en travaillant à leur propre compte. Cette idée fut acceptée avec enthousiasme et, séance tenante, il fut décidé de construire, à Birmingham, un édifice (*Builders' Gild Hall*) destiné à servir de bureau central à l'Association coopérative. La pose de la première pierre de l'édifice eut lieu le 5 décembre 1833, dans une imposante manifestation. Mais le projet de constituer une vaste Association coopérative, pouvant entreprendre la construction des bâtiments dans tout le pays, avorta complètement, et l'édifice de Birmingham

fut abandonné par les ouvriers avant même que la construction en fût achevée. Quant à l'Union générale, elle disparut en 1834.

Industries textiles. — L'activité syndicale des ouvriers du bâtiment ne constitue qu'une partie du mouvement général d'organisation et de lutte qui caractérise cette époque. En effet, on retrouve Doherty, en 1833, à la tête de la *Société pour la régénération nationale,* poursuivant une agitation en faveur de la *journée de huit heures*; toutefois, cette Société ne demandait l'intervention de la loi qu'en faveur des enfants âgés de moins de onze ans. A cette époque, les enfants, comme les adultes, faisaient 69 heures de travail par semaine.

Sous l'influence de Doherty, les tisserands et les fileurs de coton de Lancashire se préparaient à la *grève générale,* dans le but d'obtenir la journée de huit heures ou, plus exactement, la semaine de 48 heures.

Au printemps de 1833, l'Union des drapiers de Leeds, fondée en 1831, déclara la grève dans plusieurs établissements, dans le double but de forcer tous les ouvriers drapiers à adhérer à l'Union et d'obtenir des patrons l'unification des tarifs. Les patrons ripostèrent en prenant entre eux l'engagement formel de refuser tout travail aux membres de l'Union. Les ouvriers ayant protesté avec indignation et refusé d'abandonner l'Union, les patrons fermèrent *(lock-out)* [1] leurs établissements pendant plusieurs mois.

1. Le *lock-out* est la grève déclarée par un ou plusieurs patrons.

Ces événements, et plusieurs autres moins importants, portent à croire qu'il existait, en 1833, sinon une Trades Union effective (c'est-à-dire une fédération de tous les syndicats existants), du moins un lien plus ou moins déterminé entre les travailleurs syndiqués.

Robert Owen. — Le mouvement qui caractérise le mieux l'esprit et les tendances de l'époque a été organisé et dirigé par Robert Owen. Sous le nom de *Grand National Consolidated Trades Union,* il fonda, en janvier 1834, une Association qui, en quelques mois, groupa près de 500,000 membres, dont plusieurs milliers d'ouvrières et de travailleurs agricoles. Dans un Congrès, tenu en février 1834, à l'Institut Owen, à Londres, cette Union nationale se donna le programme suivant : assurer à ses adhérents des secours en cas de maladie et de décès, une pension de retraite et organiser des associations coopératives de production. Son plan d'action consistait à provoquer, au moment opportun, une *grève générale* de tous les travailleurs, afin d'obtenir ainsi la *journée de huit heures.* Par ses cérémonies d'initiation, ses rites secrets, l'Union nationale rappelle nos Sociétés compagnonniques, ou mieux les Chevaliers du travail de l'Amérique du Nord. Il faut dire que son extension extraordinaire tenait surtout à ce que les Unions adhérentes n'avaient aucune cotisation à verser au comité exécutif de l'Union nationale.

Son influence croissante inquiéta bientôt le gouvernement et les patrons. Ceux-ci réso-

lurent d'exiger de leurs ouvriers la déclaration par écrit (*the document*) qu'ils n'appartenaient pas à l'Union nationale. Cette mesure provoqua beaucoup de lock-outs et de grèves qui troublèrent profondément, pendant l'année 1834, la situation industrielle et politique.

Parmi les nombreuses mesures répressives prises par l'autorité contre ce mouvement, il faut signaler la condamnation à sept ans de déportation prononcée, en mars 1834, contre six ouvriers de Dorchester, simplement pour avoir prêté serment d'administrer une section locale de l'Union nationale : condamnation excessive qui indique bien la terreur que cette agitation inspirait aux classes dirigeantes.

Le gouvernement eut même le dessein de modifier la loi de 1825 sur la liberté d'association professionnelle. Dans ce but, il chargea l'économiste Nassau Senior de lui adresser un rapport sur la situation et de lui soumettre des propositions. Senior montra la situation comme extrêmement périlleuse et conclut en proposant des mesures répressives et la modification indirecte de la loi de 1825. Sans oser demander au Parlement, dans lequel les idées radicales étaient dominantes, des changements aussi importants aux lois existantes, le ministère s'efforça de paralyser le mouvement en faisant appliquer d'anciens textes de lois dans un esprit rigoureux ; les magistrats appliquèrent notamment des lois de 1797 et de 1819 sur les serments illégaux et prohibèrent ainsi les serments d'initiation à l'Union nationale.

Afin de protester contre ces mesures de réaction, l'Union nationale fomenta, avec le concours de plusieurs Unions qui ne lui étaient pas affiliées, une grande agitation dans tout le pays. Elle proposa la tenue, à Londres, d'un meeting monstre au cours duquel une pétition adressée au ministère de l'intérieur serait couverte de signatures. Toute la presse, le *Times* entre autres, rappelant les événements de 1830 à Paris, s'opposa vivement à la tenue de ce meeting. Le gouvernement fit savoir qu'il ne recevrait pas les délégués. Cependant le meeting eut lieu le 21 avril 1834; plus de 30,000 travailleurs y prirent part, ce qui, pour l'époque, était aussi considérable qu'une réunion de 100,000 personnes aujourd'hui.

En même temps, les hommes politiques du parti radical attaquèrent violemment le gouvernement, lui reprochant sa politique de réaction contre le trade unionisme en général et spécialement le jugement prononcé contre les six ouvriers, à Dorchester. Le Gouvernement, s'étant refusé à considérer cette condamnation comme excessive, les six ouvriers durent subir leur peine. Devant cette sévérité, la plupart des Unions, y compris l'Union nationale et l'Union du bâtiment, supprimèrent, en quelques années, l'usage du serment.

Le meeting du 21 avril 1834 causa une agitation profonde parmi les travailleurs. Les ouvriers tailleurs de Londres, surexcités au plus haut degré, décidèrent, peu de jours après la tenue du meeting, d'exiger une réduction de la

journée de travail. La première grande Loge des tailleurs, adhérente à l'Union nationale, adressa, sur un ton impérieux et comminatoire, ses réclamations aux patrons tailleurs. Sur le refus de ceux-ci d'accorder satisfaction aux ouvriers, une grève générale des tailleurs de Londres éclata. Il y eut 20,000 grévistes.

L'Union nationale se chargea naturellement d'assurer des subsides aux grévistes. Au mois de mai 1834, elle ordonna la levée d'une cotisation extraordinaire de 18 *pence* (1 fr. 85) sur ses adhérents dans tout le Royaume-Uni. Mais cette cotisation n'ayant été versée que par un petit nombre de membres, il fut impossible à l'Union d'assurer à chaque gréviste une indemnité de plus de 5 francs par semaine. Finalement, les tailleurs durent reprendre peu à peu le travail aux conditions fixées par les patrons.

Cet échec et l'insuccès d'innombrables petites grèves qui éclatèrent de toutes parts à cette époque, ébranlèrent le crédit de l'Union nationale.

De plus en plus débordé par ce mouvement gréviste qui s'étendait chaque jour davantage, le Comité exécutif de l'Union nationale publia une Déclaration sur le but et l'objet des Trade Unions, dans laquelle il désapprouvait les conflits et recommandait la coopération de production.

L'Union sanctionna en quelque sorte cette Déclaration en refusant d'approuver la demande d'augmentation de salaire présentée par les cordonniers de Londres, donnant comme motif

que, après la défaite des tailleurs, le moment était mal choisi pour engager une nouvelle grève. Les cordonniers, irrités par cette décision, se retirèrent immédiatement de l'Union nationale et firent grève avec leurs propres forces.

Une atteinte plus grave encore fut portée à l'Union nationale par le lock-out qui se produisit, en juillet 1834, dans les métiers du bâtiment. Les ouvriers de cette industrie adhéraient en plus grand nombre à l'Union nationale qu'à l'Union du bâtiment. La cause du lock-out fut véritablement futile. Les ouvriers d'un entrepreneur ayant refusé de boire d'une bière fabriquée par un brasseur hostile aux unionistes, cet entrepreneur ne permit pas, au contraire, qu'une autre bière fût bue dans ses locaux. Tous les entrepreneurs de Londres saisirent cette occasion de forcer tout leur personnel à la signature du « document », c'est-à-dire la déclaration, par écrit, de chaque ouvrier qu'il n'appartenait pas à une Union. La lutte dura jusqu'en novembre 1834, les entrepreneurs abandonnèrent le « document », mais les ouvriers durent accepter toutes les autres conditions qui leur furent imposées.

Ce conflit désorganisa complètement les loges d'ouvriers du bâtiment adhérentes à l'Union nationale. Dès lors, le mouvement syndical, dans cette industrie, revint à l'ancien mode d'organisation en Clubs locaux et en Sociétés nationales dans chaque profession.

Pendant que ces événements se déroulaient à

Londres, des luttes et des conflits analogues sévissaient sur divers points du pays : leurs résultats ne furent pas plus heureux.

Dès la fin de juillet 1834, il était évident que les ambitieux projets de l'Union nationale avaient complètement échoué. A cette époque, les organisations fédérales avaient disparu, entraînant avec elles leurs projets chimériques. L'opiniâtre volonté des patrons à obtenir la signature du « document » fut le puissant procédé employé par eux pour combattre le mouvement ouvrier.

Une apathie générale au point de vue unioniste succéda à cette période troublée de 1830-34, qui a vu l'éclosion d'un premier « Nouvel Unionisme » caractérisé par des tendances et un esprit révolutionnaires.

Avant de poursuivre cette étude, il convient d'indiquer sommairement quels furent les initiateurs de cet important mouvement.

Durant les années de crise économique qui suivirent la paix de 1815, William Cobbett, homme politique, acquit une influence considérable parmi les travailleurs en attaquant le gouvernement et le Parlement. Ses projets de réforme, toutefois, visaient beaucoup plus l'ordre politique que l'ordre économique et social.

Robert Owen et ses principaux disciples, se rendant compte de la transformation profonde qui s'opérait dans l'organisation industrielle, s'efforcèrent de faire prévaloir leurs théories communistes et de combattre les mauvais effets

de la propriété privée et du capital personnel dans l'industrie. Ils crurent que des associations volontaires englobant tous les travailleurs, supplanteraient à la fois les propriétaires et l'État, en supprimant la concurrence.

On a vu que l'Union nationale, œuvre d'Owen et de ses partisans, s'est écroulée sans avoir pu réaliser ses desseins. Néanmoins, la propagande owénite a profondément impressionné le prolétariat. La campagne ayant pour but d'obtenir la journée de huit heures par la grève générale a non seulement produit de formidables grèves englobant des métiers entiers, mais elle a été aussi le point de départ d'une action continue qui, après nombre de vicissitudes, aboutira plus tard à la loi fixant la journée de travail à dix heures pour les femmes et les enfants.

Les idées répandues par Robert Owen ont également produit ces nombreuses tentatives d'associations coopératives de production qui, notamment en 1874, ont causé tant de déceptions aux unionistes.

Dans l'ordre politique, cette période est marquée par un phénomène très significatif. Sous l'influence de William Lovett, une modeste Union de charpentiers devint, en 1831, l'*Union nationale des Classes ouvrières*, qui fit une campagne aussi énergique qu'impuissante en faveur du *suffrage universel*. La modification introduite dans le système électoral, en 1832, était loin de réaliser les aspirations de cette Union. [Du reste, le suffrage universel n'est pas encore introduit en Angleterre].

En résumé, cette période est caractérisée par des tendances agressives et des violences du côté ouvrier, et par une tyrannie extraordinaire du côté patronal.

*
* *

L'apathie qui succéda à l'effervescence de 1830-34 fut de courte durée ; le mouvement unioniste reprit bientôt son essor, grâce à diverses Unions locales et Unions de métier qui n'avaient pas participé au mouvement général. Dès 1835, l'Union des potiers obtint une augmentation de salaire à la suite d'une grève dont le succès est resté mémorable dans la profession.

En 1836, les typographes écossais fondèrent l'Association générale typographique de l'Écosse qui, pendant quelques années, exerça un contrôle effectif sur les conditions du travail dans ce métier.

Dans le bâtiment, plusieurs Unions nationales avaient pu résister à tous les événements, quand les grèves importantes survenues à Glasgow, en 1837, vinrent compromettre sérieusement le trade unionisme. Ces grèves, réveillant les craintes du Gouvernement et des classes dirigeantes, aboutirent à la condamnation des leaders et à la nomination d'une commission parlementaire chargée de faire, encore une fois, une enquête sur les résultats que pourrait produire l'abrogation des lois de 1825 sur la liberté d'association professionnelle.

La situation s'aggrava de nouveau. Les Unions de fileurs de coton qui, à Glasgow, avaient dé-

chaîné une véritable terreur, virent leurs chefs condamnés à sept ans d'exil. L'état général des esprits était surexcité au point que ces condamnations furent accueillies avec la même indignation que lors de l'affaire de Dorchester, en 1834. Le parti radical prit fait et cause pour les unionistes et les défendit à la Chambre des Communes. Cependant, un député radical, O'Connell, se séparant de ses collègues, signala les défauts des Trade Unions et les accusa d'égoïsme. Finalement, sous la menace de l'enquête parlementaire, qui d'ailleurs n'aboutit point, les Unions abandonnèrent peu à peu certaines pratiques condamnées par la loi.

Vers la fin de 1837, le mouvement unioniste se reprit à décliner. D'une manière générale, la classe ouvrière lui devint aussi peu favorable que la situation économique, alors fort précaire.

Entre 1837 et 1842, il s'est produit un mouvement insurrectionnel suscité par le parti chartiste, dont le but était surtout politique. Les Unions n'y prirent part que d'une manière indirecte. Les chartistes ont bien cherché à tirer parti, au profit de leurs visées politiques, des grèves partielles ainsi que des tendances à la grève générale dans certains métiers, mais ils ne purent parvenir à enrôler effectivement les Trade Unions.

Pendant cette période, les idées communistes de Robert Owen, après avoir été sensiblement modifiées, donnèrent naissance à la coopération de consommation, — dont le type est la célèbre Association des pionniers de Rochdale, fondée

en 1844, — et aussi à la coopération de production.

La Révolution de 1848, en France, ramena l'opinion vers les projets de réformes sociales. Mais ce ne fut qu'un feu de paille. La nouvelle génération d'ouvriers, qui n'avait pas connu les époques de luttes et d'oppression, se laissait facilement pénétrer par les théories de la liberté du travail et de la libre concurrence, vulgarisation des doctrines de Bentham, Ricardo, Grote, etc.

Ainsi se termine la période révolutionnaire du trade unionisme. Le chapitre suivant va montrer, surtout dans la période de 1850 à 1875, la diffusion d'idées très différentes et l'organisation graduelle de ces grandes fédérations et *amalgamations* d'Unions formées par les ouvriers de métiers, — avec leur administration centralisée, leurs caisses de secours en cas de maladie et de chômage, etc. Nous verrons aussi, fait capital, les *négociations remplacer, autant que possible, la guerre de classes*, dans les rapports des Trade Unions avec le patronat.

IV

NOUVEL ESPRIT ET NOUVEAU MODÈLE (1843-1860).

Les grands et audacieux projets de 1829 à 1842 n'ont abouti, comme on vient de le voir, qu'à d'amères déceptions pour les ouvriers.

Nous allons bientôt montrer, par un simple exposé des faits, que les Unions ont au contraire obtenu d'importants résultats, après avoir modifié leur esprit et leur méthode, et limité leur but à des objets immédiats et précis, en écartant dorénavant toute idée de révolution politique ou sociale. Cependant, si ces résultats doivent être attribués à l'esprit méthodique et pondéré qui, désormais, dirigera le trade unionisme, il faut dire que l'heureuse situation de l'industrie le favorisa beaucoup : en effet, tandis que, de 1825 à 1848, il y eut plusieurs crises industrielles d'une réelle gravité, à partir de 1850, au contraire, l'état général des affaires fut pendant une longue période exceptionnellement prospère.

Dès 1843, le mouvement unioniste se relève. Successivement se forment ou se réorganisent : en 1843, l'Union des potiers et l'Association des fileurs de coton ; en 1844, la Société unie des verriers ; la Société nationale des tailleurs et celle des cordonniers ; dans l'imprimerie, les diverses Sociétés de Londres et des provinces se constituent en Société nationale typographique ; enfin, au Congrès national tenu par les corroyeurs, en 1845, l'Union fédérale de tous les clubs locaux de ce métier est fondée.

Les Mineurs. — Mais le plus grand événement de cette époque est évidemment la fondation à Wakefield, en 1841, de l'*Association des mineurs de Grande-Bretagne et d'Irlande.* Jusque-là, les mineurs n'avaient eu que des organisations éphémères, formées à l'occasion

des grèves. Grâce à une propagande active, les mineurs de Northumberland et du Durham, d'un côté, ceux du Lancashire et du Yorkshire, de l'autre, furent bientôt groupés; ces deux grandes Unions s'unirent ensuite pour fonder l'Association des mineurs. Aux Congrès de mineurs tenus en 1844, le nombre des syndiqués représentés s'élevait à près de 100.000.

Pour défendre ses adhérents contre la rigueur et les préjugés des magistrats dans l'interprétation des lois, l'Association s'assura le concours de M. W.-P. Roberts, avocat, à qui elle alloua un traitement de 25.000 francs par an. L'Association fut plus heureuse dans son action contre les abus de la magistrature que dans les grèves. Au Congrès de Glasgow, en 1844, où 70,000 mineurs étaient représentés, il fut décidé, par 28,042 voix contre 23,357, que les mineurs du Northumberland et du Durham se mettraient en grève pour obtenir de meilleures conditions de travail, au point de vue du contrat de louage et du paiement des salaires. Cette grève, qui dura plusieurs mois, fut désastreuse pour l'Association; le coup fut si rude qu'elle se désagrégea peu à peu pour disparaître en 1848.

*
* *

Cette période est aussi marquée par la fondation, en 1845, de l'*Association nationale des métiers unis pour la protection du travail*. Elle se proposait d'obtenir « un salaire équitable pour une journée équitable de travail »; elle

croyait que si les travailleurs n'avaient pu jusqu'ici atteindre ce but, cela tenait à l'isolement des Unions des divers métiers, isolement ne permettant point à leurs représentants de parler, avec autorité suffisante, au nom du prolétariat. Cependant, cette Association nationale ne tendit point à absorber l'individualité des Unions ; elle chercha plutôt à remplir un rôle analogue à celui du Comité parlementaire actuel. Estimant que les intérêts des patrons et des ouvriers sont connexes, mais qu'ils doivent être placés sur un pied d'égalité, elle déconseilla l'action politique directe, abandonna complètement l'idée de grève générale et recommanda les ouvriers les plus pauvres à la sollicitude des ouvriers plus favorisés. Les idées de Robert Owen ne se reconnurent plus qu'à ce trait que l'Association demandait la réduction des heures de travail par des mesures législatives. Pour la première fois, elle accepta l'idée de comités de conciliation comme moyen de régler les conflits.

L'Association nationale rencontra pourtant de sérieuses résistances dans les principales Unions professionnelles qui refusèrent de lui donner leur adhésion, pour ce motif qu'elle visait à reconstituer la fameuse Union nationale de 1834, fondée par Owen, laquelle avait si complètement échoué.

Au Congrès qu'elle tint le 28 juillet 1845, auquel 50 délégués prirent part, il fut résolu d'écarter la coopération de production du but de l'Association nationale.

La défiance des Unions diminuant peu à peu, l'Association obtint, en 1846, l'adhésion de plusieurs d'entre elles.

Le mérite principal de l'Association nationale est d'avoir beaucoup contribué à obtenir le vote de la loi du 8 juin 1847, qui fixa à 10 heures la durée de la journée de travail pour les femmes et les enfants employés dans les manufactures. Mais, par suite de circonstances peu connues, elle ne devait pas survivre longtemps à se succès. A la suite d'une grève de ferblantiers, à Wolverhampton, en 1849, le crédit de l'Association déclina rapidement; toutefois, elle put encore exercer, pendant quelque temps, une certaine action dans le vote des lois établissant les conseils de conciliation et préparer ainsi la fondation de quelques-uns de ces conseils. Après 1851, elle perdit toute influence sur le trade unionisme.

L'Association nationale peut être considérée comme ayant opéré la transition entre le mouvement révolutionnaire de 1830-34 et l'action parlementaire de 1863 à 1875.

*
* *

Pendant que l'Association nationale périclitait, les Unions de métiers, évoluant vers une méthode nouvelle, s'efforçaient de s'initier à toutes les conditions économiques, à toutes les influences pouvant perturber ou favoriser la situation générale de leur industrie. Et leur action, dès lors strictement limitée à l'amélio-

ration des salaires et des conditions du travail, ne s'exerçait que lorsque cette situation leur paraissait suffisamment favorable.

Le nouvel esprit du trade unionisme doit être en partie attribué à l'influence que les Unions d'ouvriers du livre ont acquise sur lui pendant cette période. Les procès-verbaux et rapports des Sociétés de compositeurs typographes révèlent, en effet, la modération et la sagesse de leur attitude.

En 1848, la Société consolidée des relieurs de Londres, fondée en 1786, décide de consacrer une partie de ses fonds à l'établissement d'une bibliothèque à l'usage de ses membres ; en 1851, une salle de lecture est annexée à la bibliothèque. Quatre ans plus tard, une institution analogue est fondée par la Société des compositeurs de Londres. Ce vif désir de s'instruire était d'ailleurs éprouvé par beaucoup d'autres Sociétés ouvrières. La section de Glasgow de la Société des maçons d'Ecosse fonde, en 1845, une classe d'instruction mutuelle, dans le but de favoriser le développement physique, intellectuel et moral de ses adhérents.

Cette époque voit naître les premières publications périodiques des Unions: le Journal hebdomadaire des potiers, en 1843 ; le Journal des mécaniciens, entre 1841 et 1847 ; la Circulaire mensuelle des relieurs, en 1850; mais la plus remarquable de ces publications est certainement le Bulletin de la Société des verriers (*Flint Glass Makers' Magazine*), journal mensuel

de 96 pages qui, fondé à Birmingham, en 1850, paraît encore de nos jours, sans avoir subi aucune interruption.

Vivement pénétrés du besoin d'accroître leurs connaissances générales et leur instruction technique et professionnelle, les unionistes modifièrent profondément leur esprit et leurs tendances. Les chefs d'Unions, désireux d'éviter les grèves, donnèrent des conseils empreints de la plus grande modération, engageant leurs sociétaires à laisser la direction des affaires syndicales au comité central, naturellement moins irrité par les circonstances locales. « Employons exclusivement les armes irrésistibles de la vérité et la raison, » déclarèrent les leaders de la Société des compositeurs, dès 1835. Les mouleurs en fer, les maçons, les verriers allèrent jusqu'à combattre l'idée de grève.

A partir de 1847, les principales Unions, notamment celles des verriers, mouleurs en fer, compositeurs, relieurs, potiers, mécaniciens, crurent que les salaires dépendaient inévitablement du rapport entre l'offre et la demande de travail dans chaque catégorie de travailleurs. Aussi se proposèrent-elles, pour corriger les inconvénients de cette loi économique, de prendre les mesures propres à réduire l'offre, c'est-à-dire le nombre de bras disponibles. Tout en abandonnant plus ou moins la grève, elles tendirent à obtenir la limitation du nombre des apprentis, la suppression des heures supplémentaires et à favoriser

l'émigration. Mais s'étant rendu compte, après une expérience de dix années (1850-1860), que les fonds employés à l'émigration ne donnaient aucun résultat appréciable, les Unions s'attachèrent tout spécialement à réglementer strictement le nombre des apprentis. Les verriers, les typographes, les mécaniciens, entre autres, poursuivirent ce but avec la plus grande ténacité.

Le développement croissant de diverses Unions les obligea à rétribuer un ou plusieurs administrateurs qui, dès lors, se consacrèrent entièrement aux affaires syndicales. Les hommes à qui ces fonctions difficiles ont été tout d'abord confiées ne furent pas toujours aptes à remplir convenablement cette tâche nouvelle ; ce n'est que peu à peu que les fonctions furent occupées par des « officers » aussi capables que dévoués [1].

1. C'est aussi vers cette époque que l'usage de boire dans les réunions, aux frais de la Société, fut combattu de plus en plus pour disparaître à peu près partout aux environs de 1860. Cet usage s'explique par le fait que, pendant la première moitié du siècle, les salles de réunions étaient fournies par les cabaretiers, et que la boisson consommée représentait en quelque sorte le loyer de la salle. Le règlement de la Société des fondeurs en fer, de 1809, prescrit aux commissaires de répartir la bière avec impartialité, et porte qu'il est défendu aux membres de boire en dehors de leur tour, les fonctionnaires exceptés ; en 1846, la somme employée à payer la bière fut allouée à chacun des assistants et il fut interdit, dès lors, de boire et de fumer pendant les séances. Jusqu'en 1837, le règletment de la Société des constructeurs de machines dit qu'un iers de la cotisation hebdomadaire sera dépensé en rafraîchissements pour les adhérents ; cet usage fut supprimé par les statuts de 1846. Peu à peu, les grandes Unions

*
* *

Les Mécaniciens. — La Société des mécaniciens, organisée sur de nouvelles bases vers 1851, peut être considérée comme le type des Unions du nouveau modèle. Comme telle, elle mérite de fixer un instant notre attention; il convient même de revenir en arrière, afin de retracer les phases essentielles du mouvement unioniste chez les mécaniciens.

Vers 1822, il existait une foule de sociétés professionnelles de secours mutuels qui se faisaient concurrence. Par suite de cet état de choses, les mécaniciens ne prirent qu'une part insignifiante au mouvement de 1830-34. La solidarité se développa dans cette profession, à la suite des grèves de 1836. En 1844, les Unions songèrent à former une Fédération nationale, sous la puissante influence de William Newton, leader d'une Union ayant son siège central à Manchester. De 1844 à 1850, l'idée fédérative se répandit peu à peu, et l'Union de Newton — qui, par 15 années d'expérience, avait beaucoup perfectionné son organisation — acquit la prépondérance sur les autres Unions de mécaniciens.

Vers 1844-45, l'Union de Manchester se sentit assez forte pour réclamer la suppression des

eurent des salles et des bureaux à elles ou bien louèrent des salles de réunions, afin d'éviter qu'on y boive. En 1850, les fondeurs en fer disent que les cabaretiers refusent de louer des salles, à cause du développement des habitudes de tempérance.

heures supplémentaires et du travail aux pièces. La condamnation prononcée contre neuf de ses membres, y compris un secrétaire général, contribua à rapprocher l'Union de Manchester des autres Unions de la profession.

Les principaux leaders de Manchester soutenaient toujours le projet de Newton de fonder une Fédération nationale des Unions de mécaniciens. Un premier congrès se réunit à Warrington, en mars 1850; il ne fit que discuter le projet de fédération sans prendre de résolution. Un second congrès fut tenu en septembre de la même année; sept Unions principales y prirent part. Newton ayant enfin réussi à vaincre toutes les résistances, la Fédération y fut définitivement adoptée. Le comité de l'Union des mécaniciens de Londres fut chargé, en qualité de comité central provisoire, de prendre en mains la direction de la Fédération et d'en organiser tous les rouages.

La suprématie du comité de Londres ne fut pas acceptée par toutes les Unions. L'une d'entre elles, la « Steam Engine Makers' Society », refusa son adhésion et demeura toujours à l'écart. Sur les 10,500 membres représentés au Congrès de Birmingham, le 6 janvier 1851, 5,000 seulement étaient adhérents à la Fédération ; mais l'habileté de Newton et de ses principaux collègues eut promptement raison de cette mauvaise humeur: en octobre 1851, la Fédération comptait 11,000 membres fortement groupés et versant une cotisation de *un franc vingt-cinq par semaine*.

Les mécaniciens d'Oldham adressèrent, en décembre 1851, diverses demandes à leurs patrons, relatives notamment à la suppression des heures supplémentaires et à l'exclusion des manœuvres des ateliers de mécanique. Ces revendications furent présentées par les délégués de la Fédération.

Les patrons anglais, pour prévenir le danger d'une action de la Fédération contre leurs collègues d'Oldham, constituèrent immédiatement l'Association centrale des patrons mécaniciens.

De son côté, la Fédération, après avoir obtenu de ses membres un vote unanimement favorable, résolut d'engager une action générale pour obtenir l'abolition complète et immédiate du travail aux pièces et des heures supplémentaires. Ayant avisé les patrons qu'elle mettrait cette double décision à exécution, le 31 décembre 1851, ceux-ci répondirent par une fermeture générale (*lock-out*) des ateliers. La lutte dura trois mois. Il y eut 15,000 hommes sans travail. De nombreuses et importantes souscriptions furent faites en faveur des mécaniciens. Les Trade Unions versèrent 125,000 francs et le public 100,000; les socialistes chrétiens furent particulièrement généreux: lord Goderich souscrivit, à lui seul, pour 12,500 francs. Finalement battus, les mécaniciens durent accepter les conditions des patrons; plusieurs d'entre eux exigèrent même de leurs ouvriers la signature du « document ».

Ce grave échec ne put cependant détruire la Fédération des mécaniciens. Après en avoir

subi les conséquences passagères, elle reprit sa marche régulière, tout en modifiant profondément sa tactique et son esprit.

A partir de cette époque, elle devint le véritable type des Unions du nouveau modèle et son influence sur le trade unionisme ne fit que grandir de 1852 à 1889.

Pour être admis dans ses rangs, l'ouvrier devait fournir la preuve qu'il avait fait son apprentissage. La Fédération, exclusivement composée de mécaniciens, a institué, d'une façon remarquable, des caisses d'assurances, de chômage, secours de route, allocations funéraires, secours en cas d'accidents et de maladies, pensions de vieillesse. Pour donner une idée de sa prospérité, il suffit de dire que, dès 1861, elle possédait 1,834,950 francs.

*
* *

La Société nationale des mécaniciens s'appelle « Amalgamated Society of Engineers ». Indiquons ici la signification de ce mot anglais *amalgamated* ou amalgamation. Il y a, en Angleterre, une différence assez importante entre une Amalgamation et une Fédération.

Dans une Fédération, les syndicats adhérents conservent une grande autonomie. Ce système est donc, à quelque chose près, celui qui est pratiqué généralement en France, telles les Fédérations de la métallurgie, du bâtiment, des cuirs et peaux, etc. Les Fédérations du livre, des mouleurs, des mécaniciens sont celles dont

l'organisation se rapproche le plus du mode généralement adopté en Angleterre.

Dans la plupart des Sociétés nationales amalgamées, les syndicats affiliés n'agissent, pour tout ce qui concerne la défense des intérêts professionnels, que d'après les instructions du comité central, lequel dirige effectivement l'association, assure le fonctionnement de tous les services, donne l'orientation et imprime l'impulsion, d'après les décisions des congrès. Cette organisation centralisée est la plus en faveur en Angleterre où, d'ailleurs, elle a donné de nombreuses preuves de sa supériorité.

Un détail important sur l'Amalgamation des mécaniciens, lequel, du reste, se retrouve dans la plupart des Unions anglaises : d'une part, les décisions sont prises, dans les congrès, à la majorité des deux tiers des délégués ou des syndiqués qu'ils représentent ; en second lieu, ces grandes Sociétés publient régulièrement des comptes rendus fidèles et complets de toutes leurs opérations financières, statistique de leurs adhérents, décisions, projets, etc.

Plusieurs Unions ont plus ou moins copié l'organisation de l'Amalgamation des mécaniciens. Citons : l'Amalgamation des charpentiers, fondée après la grève de Londres, en 1859-60, la Société des tailleurs, en 1866, etc.

*
* *

Coopératives de production. — Les nombreuses Associations coopératives de production,

fondées après 1853, sous l'influence des socialistes chrétiens, s'écartent absolument des principes de Robert Owen : elles tendent, non à substituer à toute entreprise capitaliste le corps des ouvriers organisés, mais à remplacer le capitaliste individuel par une association séparée d'ouvriers gardant pour eux leurs profits. L'esprit syndical se perd dans ces ateliers et, (dit le rapport du Comité des mécaniciens, 1855), ils sont souvent plus mal dirigés que par des patrons. Heureusement pour les syndicats, ces coopératives aboutirent le plus souvent à la faillite.

*
* *

A partir de 1853, les grandes Unions, dont l'attitude est alors très pacifique, acquièrent un développement considérable ; citons, parmi les plus importantes, celles des fondeurs, maçons, fileurs, tisseurs, etc. De 1856 à 1860, elles secondèrent de toute leur influence la création des conseils de conciliation et d'arbitrage.

Cependant, une nouvelle ère commence vers 1860, dans le bâtiment notamment. En 1859, il se produit dans cette industrie un mouvement très accentué tendant à obtenir la journée de neuf heures.

Le 18 novembre 1858, un comité de charpentiers, maçons et briqueteurs adressa aux entrepreneurs une demande de réduction d'une heure de travail par jour, laquelle provoqua un grave conflit à Londres, où les patrons fermèrent tous les chantiers. Il y eut 34,000 hommes

privés de travail. Malgré le progrès des mœurs, les entrepreneurs refusèrent de discuter avec les délégués des Unions et exigèrent la signature du « document ».

Tous les syndiqués soutinrent les ouvriers du bâtiment. Les souscriptions recueillies atteignirent 600,000 francs ; la Société des mécaniciens versa, à elle seule, 75,000 francs. La lutte se termina en février 1860 par l'échec des ouvriers ; toutefois, les patrons furent obligés de retirer la menace du « document », qui avait causé l'intensité et la longueur du conflit.

A la suite de cette grève, l'Union des charpentiers, qui avait beaucoup périclité depuis 1834, se transforma, d'après le nouveau modèle, en Amalgamation et acquit bientôt une certaine prospérité.

V

LA JUNTE ET SES ALLIÉS

En même temps que les grandes Unions se développaient, les administrateurs et les leaders de celles dont les bureaux étaient situés à Londres établissaient entre eux des rapports qui, basés sur une estime réciproque, devinrent de plus en plus étroits. Bientôt ils constituèrent entre eux un comité appelé la Junte, première ébauche du Comité parlementaire qui lui succédera en 1872.

Un mot, tout d'abord, sur les principaux membres de la Junte : William Allan, secrétaire général de la Société des mécaniciens, est, avec Newton, le créateur du nouveau type d'Union amalgamée ; c'était un administrateur prudent, cherchant à accroître sans cesse les fonds de réserve de sa Société.

Robert Applegarth, de l'Union des charpentiers, très écouté des réformateurs politiques, trouva instinctivement les arguments propres à désarmer les critiques des classes moyennes contre les Trade Unions. Applegarth fut un membre influent de l'Internationale fondée, sous l'inspiration de Karl Marx, le 28 septembre 1864, à Londres, au cours d'un Congrès présidé par M. Beesly, membre de la Société positiviste de Londres. Mais l'unionisme en resta toujours indépendant.

Daniel Guile, des fondeurs en fer, Edwin Coulson, des maçons de briques (*bricklayers*), quoique moins brillants que les précédents, étaient de bons administrateurs.

George Odger, des cordonniers pour dames, orateur populaire, très écouté du parti radical, jouissait d'une popularité qui rejaillit sur la Junte.

Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée exacte de l'influence exercée par ces hommes sur le mouvement syndical de l'époque, comme sur les gouvernants et sur l'opinion publique. Grâce à eux, les Trade Unions furent dès lors dirigées exclusivement par des ouvriers proprement dits, sans aucune intervention de

l'élément bourgeois, comme cela avait eu lieu jusque-là.

Sans idées théoriques bien arrêtées, ces leaders étaient sympathiques aux théories individualistes, comme aussi aux théories collectivistes de l'Internationale. En réalité, leur ardente activité syndicale ne s'appuyait sur aucune théorie économique ou sociale. Mais ils avaient une grande intelligence pratique, un caractère sûr, des manières modérées, et cette correction extérieure si appréciée de la bourgeoisie anglaise.

A ces personnalités principales de la Junte, il convient d'ajouter Dunning, des relieurs et plusieurs leaders des Unions du bâtiment.

La Junte étendit même son influence sur les grandes Unions des principaux centres industriels. Elle obtint l'adhésion de: Macdonald, l'organisateur de l'Union nationale des mineurs; John Kane, des ouvriers du fer du nord de l'Angleterre ; Dronfield, des typographes de Sheffield ; Campbell, du Conseil de métiers de Glasgow.

Au point de vue des conditions du travail, la tactique de la Junte fut prudente et mesurée : assurer à tous les ouvriers syndiqués les conditions consenties par les meilleurs patrons dans chaque métier; éviter les grèves, autant que possible; arriver par l'égalisation des privilèges politiques, par l'accession ouverte à tous de l'éducation supérieure, à ce que la justice économique se réalise. Elle visa aussi à exercer une action politique et à obtenir la liberté com-

plète d'association, en même temps que le vote de lois sociales. Mais de nombreuses Unions des comtés et même de Londres, voulant se maintenir sur le terrain strictement professionnel, n'adhérèrent point à son action politique.

Les Conseils de métiers. — Le trade unionisme fut fortement consolidé par la création, de 1858 à 1867, de Conseils de métiers (*Trades Councils*) dans les principales villes industrielles.

[Les Conseils permanents de métiers peuvent être comparés aux Unions formées, en France, par les syndicats des divers métiers d'une ville ou, mieux encore, à nos Bourses du travail. Toutefois, il existe entre ces institutions d'Angleterre et de France une différence importante, qui tient aux mœurs mêmes des deux nations. Tandis que, chez nous, l'installation et le fonctionnement des Bourses du travail, notamment, sont assurés par des subventions municipales et départementales, il n'est jamais venu à l'esprit des Conseils de métiers ni des Trade Unions anglais de solliciter la moindre subvention des pouvoirs publics].

En 1860, des Conseils de métiers existaient à Glasgow, Sheffield, Liverpool et Edimburgh ; celui de Londres fut fondé en 1861.

La plupart de ces Conseils eurent pour origine un comité de grève. Pendant l'hiver de 1859-60, des délégués des divers métiers de Londres tinrent des réunions hebdomadaires pour aider les ouvriers du bâtiment à soutenir une lutte mémorable contre leurs patrons qui voulaient leur imposer la signature du fameux

« document ». La grève terminée, les délégués décidèrent de se transformer en Conseil de métiers.

Dès 1864, le Conseil de métiers de Londres était entièrement dominé par les idées et les hommes de la Junte.

A la même époque, un conflit éclata entre patrons et ouvriers du bâtiment ; causé par l'agitation des ouvriers en faveur de la journée de neuf heures et aussi par l'intention des patrons de substituer le salaire à l'heure au salaire à la journée, ce conflit fixa l'attention de l'opinion publique. Deux groupes d'hommes instruits, composés l'un de positivistes et l'autre de socialistes chrétiens, prirent nettement position en faveur des ouvriers ; par l'envoi aux journaux de deux lettres appréciant l'événement, ils contribuèrent beaucoup à mettre fin au conflit.

Les procès-verbaux des séances du Conseil de métiers de Londres montrent que, de 1862 à 1867, il prit une large part à toutes les questions politiques du moment. En 1866, notamment, non seulement le Conseil se préoccupait des questions politiques anglaises, mais il participait au mouvement de l'Internationale, réclamant des réformes pour tous les travailleurs de l'Europe.

*
* *

Campbell et Macdonald, membres du Conseil de métiers de Glasgow, signalèrent vigoureusement l'injustice de la loi réglant les rapports

entre maîtres et serviteurs, au terme de laquelle, en cas de rupture brusque du contrat, les ouvriers pouvaient être condamnés à trois mois d'emprisonnement, tandis que les patrons ne pouvaient être tenus qu'à une simple réparation du dommage causé.

Pour obtenir l'abrogation de cette loi injuste, un Congrès fut tenu à Londres, en mai 1864. Il fait époque dans l'histoire du Trade Unionisme. C'était, en effet, la première fois qu'une assemblée de délégués des travailleurs, spontanément organisée par un Conseil de métiers, s'occupait d'une question purement ouvrière devant des ouvriers seulement. Les 20 délégués de ce Congrès parlaient au nom de toutes les grandes Unions nationales.

Après des atermoiements, une loi, votée en 1867, fit cesser les plus grosses injustices de la législation sur le contrat de louage. Cette loi de 1867, qui constitue le premier succès obtenu par les syndiqués dans le domaine législatif, augmenta la confiance de nombre d'ouvriers dans l'action politique.

Pendant que la Junte et les Conseils de métiers poursuivaient cette action politique, et tendaient à empêcher les grèves, des résistances de plus en plus vives étaient formées contre eux par les syndiqués partisans des théories du Vieil Unionisme, et opposés à l'intervention de l'État dans les questions économiques. Une hostilité plus ou moins ouverte s'ensuivit entre les partisans de l'ancienne et de la nouvelle méthode.

Le patronat, de son côté, éprouvait une inquiétude croissante devant le développement et la force du mouvement syndical, et il s'efforçait de combattre au même degré l'ancien et le nouvel esprit des Unions. Le procédé de la signature du « document » étant condamné par l'opinion, le patronat modifia sa tactique et employa, dès lors, pour combattre les syndiqués, le *lock-out*, c'est-à-dire la fermeture, par le patron, de l'usine ou de l'atelier. De 1860 à 1866, le lock-out fut appliqué dans les métiers les plus divers et particulièrement dans les mines du Yorkshire.

Le procédé patronal du *lock-out* produisit une grande effervescence parmi les travailleurs. Un Congrès, organisé par les grandes Unions, et tenu à Sheffield, en juin 1866, comprit 138 délégués, représentant 200,000 syndiqués. Il étudia spécialement les moyens propres à enrayer les lock-outs. Après avoir dénoncé avec une égale énergie les lock-outs et les grèves, le Congrès proposa l'établissement de conseils de conciliation et d'arbitrage pour le règlement des conflits industriels ; il fonda aussi l'*Alliance des métiers organisés du Royaume-Uni*, afin de soutenir les ouvriers privés de travail par suite de lock-outs.

Un attentat commis contre un ouvrier non syndiqué à Sheffield, au cours de la même année, irrita vivement l'opinion publique contre les Trade Unions. Une enquête officielle fut réclamée ; les Unions elles-mêmes s'associèrent à cette demande, convaincues que les syn-

diqués de Sheffield n'étaient pour rien dans l'attentat. Une commission d'enquête fut en effet chargée de rechercher les auteurs de cet attentat, en même temps qu'elle eut pour mission d'étudier le fonctionnement et la législation des Trade Unions, comme on le verra bientôt.

Au mois de janvier 1867, un coup, terrible par ses conséquences, fut porté aux sociétés ouvrières amalgamées. La Société des ouvriers constructeurs de navires en fer avait intenté une action judiciaire contre le trésorier de sa section de Bradford qui lui avait détourné 600 francs. A la stupéfaction générale, les juges déclarèrent que la Société ne pouvait intenter une action judiciaire, parce qu'elle n'était pas reconnue par la loi ; que la loi sur les Sociétés de secours mutuels — en vertu de laquelle les Unions croyaient avoir une certaine personnalité civile, — ne lui était pas applicable, en raison de son caractère syndical.

L'affaire fut aussitôt portée devant le Banc de la Reine (tribunal supérieur), qui confirma la décision des premiers juges, en ajoutant que le but de l'Union, s'il avait cessé d'être criminel depuis 1825, gênait pourtant si fort l'industrie que la Société devenait une association illégale. Cet arrêt mettait en péril l'existence même des Trade Unions.

Au lendemain du jugement du Banc de la Reine et pour réagir contre ses conséquences, la Conférence des métiers amalgamés fut fondée, sur l'initiative d'Applegarth. Elle consista, en réalité, en des réunions hebdomadaires et pri-

vées des cinq leaders et de quelques-uns de leurs amis. Cependant, de 1867 à 1871, la Conférence dirigea, en fait, le mouvement trade unioniste.

*
* *

La première mesure de la Junte, ainsi transformée, fut d'appeler à son secours les hommes des classes bourgeoises, sympathiques aux Unions. Les socialistes chrétiens et les positivistes répondirent à cet appel. Parmi ces derniers, le concours de M. Frédéric Harrison, président de la Société positiviste de Londres, assisté de ses confrères, MM. Beesly et Henry Crompton, fut particulièremeni précieux à la cause syndicale. « Il serait difficile d'exagérer, déclare M. Webb, le zèle et le dévouement patients de ces amis du trade unionisme ou le service qu'ils rendirent à la cause aux jours d'épreuve. » Au Parlement, M. Tom Hughes fut presque le seul défenseur des syndicats menacés.

Les attaques patronales, dirigées à la fois contre les anciennes et contre les nouvelles Unions, facilitèrent plutôt, par leur manque de mesure, la tâche de M. Harrison à la commission royale d'enquête dans laquelle il fut admis. Celle-ci dut reconnaître combien étaient rares les attentats comme celui de Sheffield. Finalement, le rapport déposé au nom de la majorité de la commission ne concluait pas ; celui de la minorité, au contraire, contenait les principes qui devaient, un peu plus tard, pénétrer dans

la loi. Ces principes, établis par M. Harrison et ses amis, assuraient la liberté entière aux Associations professionnelles, quel que fût leur mode d'organisation; ils constituèrent, de 1867 à 1874, le programme politique des Trade Unions.

[Un trait qui peint les partis politiques en Angleterre : tandis que ce programme de liberté des Associations et les efforts accomplis pour en obtenir la réalisation ont été l'œuvre d'un groupe de radicaux, c'est un cabinet conservateur qui le fit adopter par le Parlement].

Au commencement de 1869, M. Frédéric Harrison élabora un projet de loi assurant la liberté d'association ; il fut soutenu devant le Parlement par MM. Mundella et Hughes. Les patrons agirent fortement sur les députés pour en empêcher le vote. Le Gouvernement libéral du temps et la plupart des membres de la Chambre des communes étaient d'ailleurs hostiles aux nouvelles théories du trade unionisme; aussi fit-on de ce côté les plus grands efforts pour écarter la proposition. Mais la Junte et ses défenseurs étaient résolus à exercer, en faveur du projet, la plus grande pression sur le pouvoir politique. Sur tous les points du pays, les travailleurs syndiqués intervinrent auprès de leurs députés. Au cours d'une grande démonstration qui eut lieu à Londres, salle Exeter, MM. Mundella et Hughes affirmèrent leur intention formelle de tout faire pour obliger la Chambre et le ministère à adopter le projet de loi. Enfin, jugeant qu'une plus longue opposition n'était

pas possible, le Gouvernement abandonna son attitude hostile et annonça qu'il déposerait lui-même un projet de loi sur la matière ; quelque temps après, ce projet ministériel était voté par le Parlement. Sans donner satisfaction aux unionistes, cette loi garantit du moins leurs fonds contre tout détournement. La Junte avait ainsi gagné une première victoire dans sa campagne politique.

En 1871, le Gouvernement ayant déposé un projet de loi complémentaire, accordant la liberté d'association professionnelle, sauf entraves à la liberté du travail, les patrons l'attaquèrent véhémentement pour les nouvelles concessions qu'il faisait ainsi aux syndiqués. Pourtant, ce projet, qui fut rapidement voté, contenait de graves restrictions. Reprenant les vieilles expressions de la loi sur les coalitions, la nouvelle loi punissait les violences, intimidations, menaces, etc. ; le simple fait de *suivre* avec persistance une personne, au moment d'un conflit, était déclaré répréhensible ; en un mot, par ces restrictions, la nouvelle loi ouvrait la porte aux interprétations les plus gênantes pour l'action syndicale. Une agitation violente se produisit contre elle de la part des syndiqués qui réclamèrent l'abrogation des clauses criminelles.

Pour y parvenir plus sûrement, la Junte fut dissoute et remplacée par le Comité parlementaire, conformément à la décision du Congrès tenu en mars 1871, à Londres.

Le Comité parlementaire des Trade Unions prit alors la direction du mouvement d'agitation

contre la loi de 1871. Les premières applications de celle-ci avivèrent l'agitation, qui fut portée au comble par la condamnation à 12 mois de prison prononcée, en mars 1872, contre des employés du gaz de Londres, accusés de conspiration. Diverses brochures écrites par M. Henry Crompton et M. Frédéric Harrison signalèrent, en les blâmant vivement, les persécutions exercées contre les ouvriers unionistes. Les Congrès de Nottingham, en 1872, Leeds, en 1873, et Sheffield, en 1874, s'élevèrent énergiquement contre les députés qui avaient traité avec mépris les membres du Comité parlementaire.

Au Congrès de Sheffield, qui eut lieu quelque temps avant les élections générales de 1874, il fut résolu de repousser, au cours de la campagne électorale, les libéraux qui avaient refusé de voter la loi de liberté complète d'association, réclamée par les unionistes. Le Congrès décida, en outre, de former un parti indépendant du travail, et de présenter des candidats ouvriers aux élections législatives. Le Parti indépendant du travail présenta, en effet, treize candidats; deux seulement furent élus à Stafford et à Morpeth: MM. Macdonald et Thomas Burt, administrateurs principaux de l'Union nationale des mineurs, furent ainsi les deux premiers députés ouvriers.

La fondation du Parti indépendant du travail eut, sur le résultat des élections de 1874, une autre conséquence beaucoup plus importante: elle causa la déroute du parti libéral, qui fut remplacé au pouvoir par le parti conservateur.

Suivant les promesses qu'il avait faites, pendant la campagne électorale, le parti conservateur, peu après son arrivée au gouvernement, donna satisfaction complète aux unionistes. Toutes les lois restrictives furent abolies et le droit syndical fut réglé par les lois de 1871, 1875 et 1876.

Ce fut, pour les Trade Unions, la victoire définitive.

VI

DÉVELOPPEMENT DES UNIONS (1863-1885).

Le chapitre précédent ayant été, pour la clarté du récit, consacré en grande partie à l'action politique qui, commencée vers 1860, aboutit en 1876 à un plein succès, il faut maintenant parler du développement des Unions dans les principales industries, depuis 1863.

De 1851 à 1863, les forces effectives du Trade Unionisme se trouvaient à Londres. Après 1866, le centre du mouvement se porta vers le nord du pays ; Londres conserva la direction de l'action politique avec la Junte comme organe.

Mineurs. — L'Association des mineurs de la Grande-Bretagne, fondée en 1841, disparut presque dans la désastreuse grève de 1844. Jusqu'en 1858, les mineurs n'eurent aucune organisation réelle. De 1858 à 1863, l'Association se releva peu à peu, grâce aux

efforts persévérants de Macdonald qui, pendant quinze ans, fut le grand *leader* des ouvriers mineurs.

Fils de mineur, mineur lui-même, Macdonald devint étudiant à l'Université de Glasgow, puis professeur.

Pendant que la Junte réclamait la reconnaissance légale des Trade Unions, les mineurs et Macdonald visaient à la réglementation légale des conditions du travail, en même temps qu'ils s'efforçaient de faire pénétrer le principe du *standard of life*, c'est-à-dire des conditions normales d'existence de l'ouvrier.

Les Unions de mineurs tinrent à Leeds, du 9 au 14 novembre 1863, un Congrès corporatif auquel 51 délégués prirent part. Ce congrès réclama des mesures légales pour garantir aux mineurs : un minimum de salaire ; la journée de huit heures pour les enfants, avec l'idée que cette mesure entraînerait la journée de huit heures pour les adultes. Toutefois, cette dernière proposition fut combattue par William Crawford, le futur leader des mineurs de Durham, qui était partisan de la journée de dix heures pour les enfants et de six heures pour les adultes.

Pour faire cesser les injustices dont les mineurs se plaignaient depuis longtemps, le Congrès appuya fortement la demande de nomination, par les ouvriers, de contrôleurs des pesées de charbon. Déjà, à la suite de conflits, les patrons de plusieurs mines avaient consenti, en 1859, à la création de ce service de contrô-

leurs; de plus, en vertu d'une loi promulguée en 1860, les mineurs pouvaient choisir eux-mêmes ces agents, à la condition qu'ils fissent partie du personnel de la mine. Mais pour échapper à la surveillance des contrôleurs — qui étaient toujours membres influents de l'Union — les patrons les renvoyaient fréquemment, abusant ainsi de la clause de la loi qui obligeait les ouvriers à les choisir dans le personnel de la mine exclusivement.

Après de persévérants efforts, la loi de 1872 sur les mines fortifia enfin la situation des contrôleurs, — situation qui fut définitivement réglée, à l'avantage des ouvriers, par la loi de 1887. Depuis lors, les mineurs recrutent parmi eux d'excellents secrétaires d'Unions, et même des députés ouvriers d'une réelle valeur.

Les mineurs du Lancashire fondèrent, en 1869, une organisation rivale sous le nom d'Association amalgamée.

Le mouvement syndical prit une telle extension parmi les mineurs, que le nombre des syndiqués s'éleva à 200,000 en quelques années. L'influence des mineurs sur le mouvement trade unioniste augmenta sans cesse, et, lors de la fondation du Comité parlementaire en 1871, M. Macdonald en fut nommé président. Aux élections de 1874, on l'a dit, son collègue, M. Thomas Burt, et lui furent élus députés. M. Thomas Burt devait faire partie du ministère Gladstone, de 1892 à 1895, comme sous-secrétaire d'État au ministère du commerce.

Ouvriers du coton du Lancashire. — C'est

aux Unions des ouvriers du coton, secondées par l'Association nationale des métiers unis, qu'est due l'adoption, en 1847, de la loi fixant la journée de travail à dix heures pour les femmes et les enfants employés dans les manufactures. Cet important résultat obtenu, ces travailleurs n'exercèrent plus aucune action avant 1869, bien que l'Association amalgamée des fileurs existant actuellement ait été fondée en 1853.

Cette Association employa toute son activité à obtenir des tarifs pour les multiples spécialités du travail aux pièces, système universellement pratiqué dans l'industrie du coton en Angleterre. La préférence des fileurs pour le travail aux pièces est due à ces tarifs qui fixent très exactement les salaires, permettent à chacun de se rendre compte du produit de son travail, et défendent le taux du salaire contre les perfectionnements du machinisme. Toutefois, la difficulté de comprendre aisément ces tarifs, d'une extrême complication, a produit un type particulier de secrétaires d'Unions ; car, aux qualités habituelles des chefs de grandes Unions, ils doivent joindre celle, plus rare, de bon calculateur.

Les « hommes du coton », suivant une expression consacrée, ont joué, surtout depuis 1871, un très grand rôle dans le mouvement trade unioniste.

Dans leurs rapports avec les patrons, les Unions d'ouvriers du coton du Lancashire ont obtenu des succès extraordinaires, surtout en ce qui concerne les tarifs de main-d'œuvre

qu'elles sont parvenues à régulariser et à améliorer très sensiblement. En retour, ces succès ont beaucoup contribué à faire augmenter l'effectif des Unions de la profession.

Le programme des tisseurs du Lancashire, comportait la journée de huit heures, fixée par la loi. Pratiquement, ils prirent l'initiative d'un mouvement tendant à obtenir la semaine de 54 heures et la suspension du travail le samedi à midi. Encore ne demandaient-ils cette réforme que pour les femmes et les enfants, comptant bien, suivant une ancienne tactique, que la réduction du travail des femmes produirait une réduction équivalente pour les hommes. Ils furent soutenus, dans cette campagne, par les Trade Unions, la Junte, les radicaux et les philanthropes.

Le projet de loi réalisant cette réduction de travail ne fut point mené à terme par le Gouvernement libéral d'alors : c'est le ministère conservateur, formé après les élections de 1874, qui fit adopter, en 1875, la loi fixant à 56 heures 1/2 par semaine la durée du travail des femmes et des enfants dans les manufactures. A cette époque remonte l'influence acquise par les ouvriers du coton dans le Comité parlementaire et les Congrès.

Il faut ici remarquer que les tisseurs et les mineurs, qui forment de grandes masses d'ouvriers agglomérés en quelques centres industriels, ont poursuivi sans cesse la réduction des heures de travail, dans leurs professions, à l'aide de la loi. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu obtenir du pouvoir politique que la

limitation du temps de travail pour les femmes et les enfants. Au contraire, les ouvriers d'industries peu centralisées, suivant une tactique toute différente, sont parvenus à réduire la durée du travail pour tous les ouvriers indistinctement par l'action directe des Unions sur le patronat. En effet, à la suite du mouvement de 1871-72, les métallurgistes et les ouvriers du bâtiment, entre autres, ont obtenu la journée de neuf heures, par la seule force des syndicats et sans aucune intervention du législateur.

Les Métallurgistes. — Le mouvement pour la journée de neuf heures prit naissance chez les métallurgistes, à la suite d'une grève des ouvriers de Sunderland qui, commencée le 1er avril 1871, dura quatre semaines et se termina par un succès. Le mouvement s'étendit bientôt à toutes les industries des métaux. Pour atteindre leur but, syndiqués et non syndiqués de la métallurgie fondèrent la *Ligue des neuf heures;* celle-ci eut l'heureuse idée de choisir pour président M. John Burnett, secrétaire d'une section de la Société des mécaniciens, lequel devint plus tard secrétaire général de cette grande Association. [Dès la fondation, en 1886, de l'Office du travail anglais (*Labour Department*), M. John Burnett fut nommé correspondant du travail, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.]

La Ligue des neuf heures fut, en fait, une Trades Union temporaire, c'est-à-dire une Union pouvant grouper les travailleurs anglais de tous les métiers.

Après une grève de cinq mois dirigée par la Ligue, la journée de neuf heures ou la semaine de cinquante-quatre heures fut obtenue par les mécaniciens. Toutefois, les heures supplémentaires ne purent être abolies, malgré les efforts des ouvriers.

Ce succès, répandu partout, conduisit bientôt plusieurs autres Sociétés ouvrières à réclamer et à obtenir la journée de neuf heures ; tels les constructeurs de navires de la Clyde, qui obtinrent la semaine de cinquante-une heures ; les ouvriers du bâtiment, particulièrement les charpentiers, les maçons, les briquetiers, les plombiers, etc.

*
* *

L'Amalgamation, c'est-à-dire l'Union centralisée avec direction unique, subit un arrêt en 1872, à la suite des critiques de ses adversaires et aussi de ses propres imperfections.

Dans plusieurs industries et spécialement dans la métallurgie, il se fonda de nombreuses Sociétés qui furent sinon adversaires, du moins opposées à l'Association amalgamée ; celle-ci était d'ailleurs, le plus souvent, une Société quelque peu fermée, en raison des conditions rigoureuses qu'il fallait remplir pour y être admis.

Ces incidents firent perdre à Londres, au bénéfice des provinces, la prééminence sur la direction du Trade Unionisme ; les Unions de constructeurs de navires établirent leur siège central à Newcastle, la Société des charpentiers à Manchester, etc. Cette décentralisation contri-

bua à amener, en 1872, la disparition de la Junte, qui fut remplacée par le Comité parlementaire du Congrès des Trade Unions.

Jusqu'en 1867, les chefs des Unions étaient considérés comme des agitateurs, des hommes sans scrupule, vivant sur les cotisations de leurs dupes, véritables auteurs, par la violence et le meurtre, d'un système de terreur qui compromettait non seulement l'industrie nationale, mais aussi la sécurité et l'indépendance des infortunés travailleurs, leurs victimes. Les simples unionistes étaient traités par la police et la magistrature comme des vagabonds ou des révolutionnaires, lorsqu'ils se trouvaient sur le « trimard ».

En quelques années, l'opinion publique se modifia profondément à l'égard des uns et des autres. En effet, à partir de 1875, et sur l'initiative du parti conservateur, les chefs des Unions jouirent de faveurs gouvernementales très marquées; ils furent admis à certaines fonctions dans les écoles publiques, invités par le Gouvernement lui-même à accepter des sièges dans les commissions royales et très écoutés par les députés dans les couloirs de la Chambre des communes.

Ces marques de bienveillance, qui contrastaient singulièrement avec l'attitude antérieure du pouvoir et de l'opinion envers les leaders, correspondaient d'ailleurs à une expansion extraordinaire du mouvement syndical. Tandis que le Congrès de 1872 représentait 375,000 ouvriers syndiqués, celui de Sheffield, deux ans après, en représentait 1,191,922.

En présence d'un tel développement, les patrons furent pris des plus vives alarmes. De toutes parts, ils se réunirent et cherchèrent à fonder, non pas des Unions locales ou de métiers, mais une Union générale de tous les patrons, c'est-à-dire une Trades Union du patronat, sous le titre de Fédération nationale des Associations patronales.

Les craintes des patrons étaient certainement fort exagérées ; le mouvement de 1830-34, par exemple, avait été plus impétueux et surtout plus violent que celui de 1874.

Il y a, dans l'histoire du mouvement syndical anglais, trois époques culminantes : 1833-34, 1873-74 et 1889-90.

Les Travailleurs agricoles. — Comme en 1833-34, le mouvement de 1874 s'est étendu aux travailleurs agricoles, qui n'avaient pas bougé depuis la fameuse affaire de Dorchester. A la fin de 1872, grâce à l'ardeur entraînante de Joseph Arch, l'*Union nationale des travailleurs agricoles* comptait, dit-on, près de 100,000 membres groupés en moins d'un an. Les Unions d'ouvriers industriels appuyèrent vigoureusement les travailleurs de la terre et leur envoyèrent des sommes importantes pour soutenir leurs nombreuses grèves.

La magistrature rurale, très hostile à ce mouvement agraire, seconda de tous ses efforts la résistance des fermiers. Au cours d'un lock-out près de Chipping-Norton, des juges osèrent condamner 16 femmes, dont quelques-unes nourrissaient leurs enfants au sein, à la

prison avec travaux forcés pour avoir « intimidé des hommes non unionistes ».

L'Église officielle protestante était également hostile aux revendications des cultivateurs. A la réunion de la salle Exeter, à Londres, organisée au profit des travailleurs agricoles, et présidée par M. Samuel Morley, le seul ecclésiastique qui y prit la parole fut un membre du clergé catholique, l'archevêque Manning, plus tard cardinal. Aussi, par contre-coup, une agitation se produisit en faveur du radicalisme et de la séparation de l'Église et de l'État.

L'armée donna également tout son appui aux propriétaires et aux fermiers contre les paysans.

Les cultivateurs obtinrent, au début de cette campagne collective, quelques améliorations ; mais les fermiers, leur première surprise passée, organisèrent une résistance cruelle contre laquelle les sections de l'Union agricole vinrent se briser : ils attendirent l'hiver pour faire lock-out et, par ce procédé inhumain, forcèrent les paysans à abandonner les avantages qu'ils leur avaient d'abord accordés ; en même temps, ils jetèrent la suspicion sur l'emploi des cotisations parmi les membres de l'Union, ce qui leur réussit facilement par suite de l'ignorance des travailleurs de la terre.

En peu d'années, ce mouvement syndical se désagrégea, pour se transformer insensiblement, dans certains villages, en sociétés de secours en cas de maladie et de décès.

Le mouvement de 1871-75 présente une autre analogie avec celui de 1834 et aussi celui de

1852. L'idée de recouvrer la possession des instruments de travail hante l'esprit d'un grand nombre d'unionistes. Pour y parvenir, les Unions fondent de nouveau des ateliers coopératifs. Toutefois, le système coopératif de cette époque ressemble beaucoup plus à celui de 1852 qu'aux essais de communisme tentés en 1830 sous l'influence de Robert Owen.

Quoi qu'il en soit, les coopératives de production fondées par les syndicats, de 1871 à 1875, échouèrent en grande partie, partageant ainsi le sort de leurs devancières. Quant à celles qui réussirent, elles rompirent bientôt les liens qui les unissaient aux Unions et se séparèrent du mouvement ouvrier.

Sous un troisième aspect enfin, le mouvement de 1871-75 ressemble à celui de 1830-34 : des Unions, exclusivement composées de femmes, sont fondées dans diverses professions, notamment parmi les couturières, relieuses, lingères, etc.

Bien que, à trois points de vue principaux, les mouvements de 1830 et de 1871 présentent une analogie réelle, il n'en existe pas moins, entre les tendances de ces deux époques, une différence très sensible.

En 1830, les travailleurs syndiqués ne visaient à rien de moins que la suppression des capitalistes et des patrons, lesquels, de leur côté, se refusaient absolument à reconnaître ou seulement à tolérer les organisations ouvrières.

La période de 1871-75, au contraire, est caractérisée par ce fait important que les ouvriers

ne cherchent plus à supprimer le capitalisme et le patronat; mais ils réclament vigoureusement et efficacement une répartition plus équitable des bénéfices de la production.

D'autre part, les patrons, pendant cette seconde période, abandonnent pour la plupart leur ancienne hostilité et reconnaissent les syndicats. Après des refus répétés, les patrons ont même accepté le principe de la réglementation des conditions du travail et de la solution des conflits industriels par des comités mixtes de conciliation ou par des arbitres choisis par les deux parties. Aussi de nombreux conseils de conciliation et d'arbitrage ont-ils été établis de 1867 à 1875. Les syndiqués avaient donc vaincu cette obstination des patrons, si vive entre 1850 et 1870, à ne pas vouloir admettre l'intervention des *leaders* unionistes dans les conflits et les grèves — que les patrons persistaient à considérer comme des affaires privées, ne concernant qu'eux et leurs propres ouvriers. En un mot, les ouvriers avaient réussi, en 1875, à substituer le *contrat collectif* de travail au contrat individuel. C'était un résultat profondément heureux pour les travailleurs qui, d'ailleurs, en ont bien compris toute la portée. A preuve cette déclaration enthousiaste de Macdonald en 1875: « Regardez ce glorieux état de choses en Angleterre et dans le pays de Galles: les ouvriers du Northumberland discutent maintenant avec leurs patrons dans un bureau mixte. Un conseil de conciliation et d'arbitrage a également été formé dans le Durham et 75,000 ou-

vriers se reposent avec une entière confiance sur les décisions de ce bureau. 40,000 ouvriers du Yorkshire sont dans la même situation. »

Toutefois, ce précieux résultat pour les travailleurs comporta, pour un temps du moins, un grave inconvénient. En effet, les patrons réussirent à faire accepter par les représentants des ouvriers dans les Conseils mixtes le principe que les salaires doivent subir les fluctuations du marché et des bénéfices de l'industrie. L'époque de prospérité de 1870-75 rendit plus facile la diffusion de ce principe qui aboutit au système de l'*échelle mobile*, sous l'influence duquel, si une réaction ne se fût produite plus tard, les salaires auraient considérablement baissé, lors des crises industrielles ultérieures. Les dangers de ce système ont été, depuis, nettement aperçus par les ouvriers. Mais à ce moment, sous la propre impulsion de ses *leaders*, une notable partie du monde unioniste abandonna peu à peu le principe du *minimum de salaire* pour le remplacer par le système de l'échelle mobile qui fut adopté sans réserve par les Congrès de mineurs de 1874, 1877 et 1878.

Il y eut cependant des résistances contre cette doctrine parmi les chefs des Unions. Macdonald s'en méfia et plusieurs autres lui furent nettement hostiles.

Pendant la crise industrielle qui sévit en Angleterre, à partir de 1874, les ouvriers, par suite de l'application de l'échelle mobile, durent subir des réductions de salaires successives, imposées d'abord aux mineurs et aux métallur-

gistes. Dès février 1874, les mineurs de l'est de l'Ecosse supportèrent une réduction de 1 fr. 25 par jour ; une diminution de salaires de 10 p. 100, dans la Galles du Sud, aboutit, en janvier 1875, à un conflit qui dura jusqu'à fin mai suivant et se termina par une réduction non de 10, mais de 12 1/2 p. 100.

La dépression des salaires atteignit, en 1876, les industries textiles de tout le pays.

Néanmoins, l'industrie du bâtiment était encore prospère. Les charpentiers de Manchester en profitèrent pour réclamer une augmentation. La désastreuse grève qui s'ensuivit, en 1877, détruisit l'Union générale des charpentiers et menuisiers. Le coup fut si rude pour les Unions du bâtiment de Manchester qu'elles n'ont pas encore regagné le terrain perdu.

Les ouvriers charpentiers des constructions navales de la Clyde ayant, en avril 1877, demandé une augmentation à leurs patrons, ceux-ci répondirent par un *lock-out* général de tous les travailleurs occupés dans les chantiers, espérant que ceux qui n'avaient fait aucune réclamation obligeraient les autres à abandonner leur demande d'augmentation. Le conflit fut soumis, en septembre, à l'arbitrage de lord Moncrieff dont la décision fut complètement défavorable aux ouvriers.

En juillet 1877, un conflit éclata entre les maçons de Londres et leurs patrons. Le motif initial était une demande d'augmentation de salaire et de réduction des heures de travail. Le conflit s'aggravant, il mit l'Union des maçons

aux prises avec les entrepreneurs syndiqués de tout le pays. Après huit mois de grève, les ouvriers vaincus durent accepter les conditions des patrons. Les souscriptions faites en faveur des maçons s'élevèrent à 50,000 francs. Des patrons allèrent chercher un certain nombre de maçons en Allemagne pour remplacer les grévistes.

Bien qu'ayant réduit plusieurs fois les salaires en 1877, les filateurs de coton voulurent les diminuer encore de 10 p. 100 en mars 1878. Une grève colossale éclata; les patrons refusèrent de soumettre le conflit à un arbitre. Après dix semaines de lutte, les ouvriers reprirent le travail aux conditions fixées par les patrons. Pendant ce conflit, la maison du président du syndicat patronal fut saccagée et brûlée.

Les luttes de 1875 à 1878 furent l'avant-coureur d'une déroute générale des forces ouvrières qui atteignit son maximum en 1878-79, par suite de la crise aiguë qui sévit alors sur l'industrie anglaise et que la faillite de la banque de Glasgow vint encore aggraver. La proportion des chômeurs, inscrits sur les livres des Unions, atteignit 25 p. 100.

Les patrons profitèrent de cette mauvaise situation générale pour retirer les avantages concédés en augmentations de salaire et réductions d'heures de travail. Bien qu'ayant agi avec une audace inouïe, les patrons ne firent cependant pas un mouvement général et concerté dans ce sens; ils arrachèrent individuellement à leurs ouvriers les plus grandes concessions

possibles. De 1878 à 1880, le nombre des grèves, motivées par l'attitude des patrons, augmenta beaucoup dans la plupart des professions ; elles furent presque toutes désastreuses aux ouvriers.

Le salaire des mineurs du Northumberland, qui était de 11 fr. 40 par jour en mars 1873, fut réduit à 5 fr. 90 en novembre 1878 et 5 fr. 40 en janvier 1880. Les maçons de Glasgow qui, en 1877, gagnaient 0 fr. 90 et 1 franc l'heure, n'étaient plus payés que 0 fr. 60 à la fin de 1878, et encore ne trouvaient-ils que difficilement du travail, même à ce prix.

Le patronat chercha en même temps à obtenir une augmentation de la durée du travail. L'Association des patrons métallurgistes lança un manifeste tendant à retirer la journée de neuf heures. Ce manifeste, fortuitement tombé aux mains de M. Burnett, fut aussitôt par ses soins communiqué à la presse. Il put ainsi prévenir toute action collective des patrons, ce qui atténua beaucoup le désastre dont les ouvriers étaient menacés.

Cette crise porta au mouvement trade unioniste un coup terrible qui ne peut être comparé qu'à celui de 1839. De nombreuses Unions disparurent ; d'autres virent diminuer considérablement le nombre de leurs adhérents. La Société des plombiers dut rayer, de 1880 à 1882, un tiers de ses membres pour défaut de paiement. La crise coûta à la Société des mécaniciens, 7,189,900 francs pour indemnités de chômage pendant les trois années 1878, 1879 et 1880. La Société des fondeurs en fer n'avait plus

un sou en caisse à la fin de 1879; elle fut préservée d'une désagrégation complète grâce aux prêts que lui firent ses membres les plus fortunés. Quant aux Unions de l'Ecosse, la plupart furent désagrégées par les conséquences de la faillite de la banque de Glasgow; dans ce pays, le Trade Unionisme n'a pas encore complètement réparé la brèche qui lui fut faite à cette époque.

L'Association nationale amalgamée des travailleurs du fer, fondée en 1862, qui comptait 35,000 membres en 1873, était réduite à 1,400 en 1879. Cependant, la grande Société des mécaniciens, ainsi que les plus importantes Unions du bâtiment, purent traverser la crise sans sombrer. Il en fut de même de l'Union nationale des mineurs, mais en ce qui concerne seulement les grands centres miniers du Northumberland, du Durham et du Yorkshire. Ces Unions furent préservées de la déconfiture, grâce à leurs fortes caisses de secours contre la maladie, le chômage, la vieillesse, etc.

De même, l'organisation politique du Trade Unionisme ne fut pas atteinte ; les Conseils de métiers continuèrent à fonctionner, ainsi que le Comité parlementaire du Congrès annuel.

*
* *

C'est durant cette période de graves difficultés qu'apparurent plus nettement les divergences de vues, de tactique et d'organisation qui existaient entre les Unions sans y avoir produit aucune scission.

Jusque-là, chaque Union avait poursuivi son but avec une méthode et par des moyens très différents, opposés même. Les unes admettaient le laissez-faire que combattaient les autres ; les unes visaient à réaliser leurs aspirations par des lois, tandis que d'autres repoussaient ce procédé, constituaient de solides réserves au moyen de cotisations élevées et assuraient des secours à leurs adhérents en cas de maladie, de chômage, etc., etc.

Ces divergences aboutirent, en 1885, à la lutte entre le Vieil et le Nouvel Unionisme.

Les longs chômages occasionnés par la crise de 1875 à 1880 firent surgir entre les Unions des conflits sur la limite professionnelle de leurs métiers respectifs. Les mécaniciens constructeurs réclamèrent le droit de travailler à la construction des navires en fer, ce qui leur fut vivement contesté par les ouvriers spécialisés dans cette industrie. De nombreuses contestations s'élevèrent entre les maçons de pierres et les maçons de briques qui, en Angleterre, forment deux spécialités très distinctes. Il y eut aussi des rivalités entre les ouvriers de métiers et leurs aides, ceux-ci se plaignant d'être en butte à l'hostilité des premiers, dans les chantiers de constructions navales notamment. Ces discussions furent d'autant plus âpres, qu'en étendant la limite de son métier, chaque Union réduisait ainsi le nombre de ses chômeurs qui, à cette époque, étaient une cause de ruine pour chacune d'elles.

Ces dissensions causèrent la disparition de

puissants Conseils de métiers, comme celui de la marine à Liverpool, en 1880.

Dans le but de mettre un terme à ces rivalités regrettables, les Congrès de Sheffield (1874), d'Edimburgh (1879), proposèrent d'organiser une fédération générale des Unions. Ce projet n'eut aucun succès. Au Congrès de 1882, il fut même déclaré que les Conseils de métiers étaient les seules fédérations possibles. En résumé, un esprit particulariste domina les Unions pendant cette période troublée de 1875 à 1880.

En dehors des Congrès et de l'action du Comité parlementaire, les années 1880 à 1885 ont été consacrées à restaurer les Unions, au double point de vue des ressources financières et du nombre de leurs adhérents.

VII

L'ANCIEN UNIONISME ET LE NOUVEAU (1875-1889)

Les Congrès. — Pendant la période de lutte de 1871 à 1875, les Congrès ont concentré tous les efforts des syndiqués, alors étroitement unis, dans le but commun d'obtenir la reconnaissance complète des Unions par la loi et l'autorité.

De 1875 à 1885, les Congrès discutèrent presque exclusivement les questions relatives à la législation du travail ; les points sur lesquels

les leaders étaient en désaccord, tels que échelle mobile, conseils des salaires, tarifs des travaux aux pièces, furent soigneusement écartés de l'ordre du jour. En un mot, les points de vue relatifs à l'organisation et à la tactique des Unions, sur lesquels les opinions différaient profondément, furent exclus des discussions des Congrès, de telle sorte qu'un accord fictif y régnait toujours, alors qu'en réalité de sérieuses questions divisaient les délégués.

La Junte qui, on le sait, dirigea l'action politique du Trade Unionisme de 1867 à 1871, fut remplacée en 1871 par le Comité parlementaire, composé de 10 membres et un secrétaire élus chaque année par le Congrès. Les principales personnalités de la Junte, MM. Allan et Applegarth, cédèrent la place, entre 1872 et 1875, à MM. Henry Broadhurst, John Burnett, J.-D. Prior et George Shipton. Ceux-ci adoptèrent d'ailleurs la méthode et la tactique de leurs prédécesseurs. La composition du Comité parlementaire ne subit à peu près aucun changement jusqu'en 1889, et son secrétaire, M. Broadhurst, fut réélu dans cette fonction pendant 14 ans ; lorsque M. Broadhurst devint, en 1886, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, il céda provisoirement sa fonction de secrétaire du Comité à M. Shipton.

Depuis 1872, chaque Congrès réclamait la modification de la loi qui n'admettait pas la responsabilité civile du patron en cas d'accident survenu à un ouvrier par la faute d'un de ses compagnons de travail.

Dans un accident de chemin de fer, par exemple, causé par la faute d'un aiguilleur, les voyageurs pouvaient obtenir de la Compagnie réparation des dommages, tandis que les employés du train n'avaient droit à aucune indemnité, parce que la faute avait été commise par un de leurs collègues. Grâce aux efforts persévérants du Comité parlementaire et notamment de M. Broadhurst, la législation fut modifiée sur ce point important par le ministère Gladstone en 1880, malgré une opiniâtre opposition des grands industriels et des compagnies. Dès lors, le principe de la responsabilité civile des patrons en cas d'accidents fut introduit dans la loi, et d'importantes Unions, celles des maçons et des constructeurs de navires entre autres, poursuivirent leurs patrons pour obtenir des indemnités dans tous les cas où leurs associés furent victimes d'accidents professionnels. Cependant, l'ancienne jurisprudence ne fut point complètement abolie par la loi de 1880, car elle admit le *contracting out*, d'après lequel l'ouvrier pouvait à l'avance renoncer par contrat spécial au bénéfice de la nouvelle loi.

[La législation anglaise, en matière d'accident, devait être sensiblement améliorée par la loi du 6 août 1897].

En dehors de cette réforme, les leaders du Comité parlementaire partageaient entièrement, sur les questions économiques, les opinions de la bourgeoisie libérale[1]. Les Congrès de 1882

1. L'adhésion du Comité parlementaire à la politique libérale du temps et spécialement au ministère de M. Gladstone

et 1883 allèrent même jusqu'à rejeter le suffrage universel réclamé par quelques unionistes. Les chefs du mouvement préconisaient alors la maison à l'ouvrier, le paysan propriétaire, la coopération sous sa forme actuelle, l'accession des ouvriers au patronat, etc. Aussi, de 1880 à 1884, les Unions n'exercèrent-elles qu'une faible influence sur le Parlement ; elles n'obtinrent que des améliorations secondaires, telles que la loi interdisant le paiement des salaires dans les débits de boissons, loi qui, d'ailleurs, fut votée sous l'influence de M. Bradlaugh, lequel n'était ni unioniste, ni ouvrier. Pourtant, à la suite de réclamations faites depuis longtemps, M. Prior, secrétaire de la Société des charpentiers, fut nommé inspecteur du travail, en 1882.

Une association ayant pour but d'obtenir la réforme de la législation du travail dans les manufactures fut créée en 1886 dans les provinces du Nord, afin d'exercer sur le Parlement la pression à laquelle les Congrès et le Comité parlementaire se refusaient.

Aussi bien peut-on dire que, pendant cette période, le mouvement unioniste n'eut aucune activité propre et que ses leaders se bornèrent

causa, en 1883, la rupture entre les leaders du mouvement ouvrier et les membres de la Société positiviste de Londres, notamment MM. Harrison, Beesly et Crompton, qui avaient pris une part si considérable à la campagne de la Junte, de 1869 à 1875. Les positivistes ne purent admettre que le Comité parlementaire s'inféodât à un parti politique quelconque et surtout qu'il soutînt M. Gladstone même dans ses mesures de coercition contre l'Irlande.

à suivre docilement la politique du parti libéral, en qui ils avaient pleine confiance.

*
* *

Tandis que les chefs unionistes se complaisaient dans cette quiétude un peu somnolente, de nouvelles idées se répandaient peu à peu dans le monde ouvrier. La lecture, vers 1882, de l'ouvrage d'Henry George sur la théorie économique de la rente, causa une première modification dans les opinions du prolétariat. Peu après, la lecture de Karl Marx vint accélérer ce mouvement et produire, parmi les travailleurs, un courant déterminé en faveur des idées collectivistes. La crise industrielle qui éclata en 1883 pour se prolonger jusqu'en 1887 favorisa singulièrement la pénétration de ces idées. Au cours du Congrès international des Trade Unions, tenu à Londres en 1886, les délégués déclarèrent que, dans un grand nombre d'industries anglaises, le chômage sévissait avec intensité.

Cette pénible situation des travailleurs suscita beaucoup de sympathie en leur faveur dans la classe bourgeoise. Un philanthrope d'Edimburgh donna 25,000 francs pour l'organisation d'une conférence ayant pour but de rechercher le système le plus équitable de rémunération du travail industriel ; cette conférence eut lieu à Londres, en 1885. Un grand négociant, propriétaire de navires, M. Charles Booth, entreprit en 1886, à ses frais personnels, une enquête

sensationnelle sur la condition des prolétaires les plus malheureux. Les résultats de l'enquête montrèrent combien était grande la misère imméritée de ces travailleurs; 1,250,000 personnes, soit 22 p. 100 de la population de Londres (dans certains districts, la proportion atteignit 60 p. 100), furent trouvées dans un état de pauvreté vraiment au-dessous des conditions élémentaires de la vie civilisée.

Ces investigations donnèrent une vive impulsion aux besoins de réformes sociales. Le parti libéral alors au pouvoir n'offrant, pour combattre les misères sociales, que ses théories sur le libre-échange, l'éducation populaire, fut peu à peu abandonné par les travailleurs qui se tournèrent vers les revendications théoriques et les propositions pratiques de la nouvelle école de réformateurs.

Une réaction se produisit aussi contre l'esprit qui inspirait alors les Unions. Leurs cotisations élevées, leurs tendances à se préoccuper surtout du développement des caisses de secours mutuels, des fonds de réserve, et à refuser des secours aux grèves, même provoquées par des réductions de salaire et des augmentations d'heures de travail, furent vigoureusement dénoncées par quelques-uns de leurs propres membres. L'esprit de la Société des mécaniciens fut vivement attaqué par deux de ses adhérents, MM. John Burns et Tom Mann, au Congrès de 1889. Il faut cependant reconnaître que si les grandes Unions, avec leurs puissantes caisses de secours mutuels contre la maladie,

le chômage, la vieillesse, etc., pouvaient mériter quelques critiques, en revanche, les Unions qui ne possédaient pas ces institutions n'avaient pour ainsi dire aucune vitalité. Au cours de la crise de 1878-79, des centaines de petites Unions de cette dernière catégorie avaient disparu ; quant à celles qui existaient, elles étaient incapables de la moindre action collective. Quoi qu'il en soit, cette situation et ces influences contribuèrent dans une large mesure à transformer l'esprit individualiste des syndicats en une foi collectiviste caractérisée par le « Nouvel Unionisme » qui se manifestera bientôt.

De 1886 à 1889, une série de manifestations significatives marqua le début de l'agitation nettement socialiste. Au mois de février 1886, le grand meeting des sans-travail provoqua une panique à Londres. Les leaders de la *Social Democratic Federation* (parti collectiviste), MM. Hyndmann, Burns, Champion et Williams, organisateurs du meeting, furent poursuivis par le Gouvernement, mais acquittés par le tribunal ; et cette poursuite eut pour effet d'attirer l'attention de l'opinion publique sur leurs doctrines. Le préfet de police ayant, en novembre 1887, interdit les meetings à Trafalgar-Square — qui depuis toute une génération servait de lieu de réunion publique en plein air — une démonstration imposante eut lieu le 13 novembre 1887 au square Trafalgar même, dans le but de défier l'autorité. La manifestation fut repoussée par la troupe, et deux de ses organisateurs, MM. John Burns et Cunningham Graham, député, furent

emprisonnés. Une agitation semblable, quoique moins intense, se produisit sur divers points du pays. Les mesures gouvernementales contre le mouvement ne firent qu'entraîner les forces ouvrières du parti radical de Londres vers le parti socialiste.

Le programme de ce parti fut adopté avec ardeur par les ouvriers sans métier (*unskilled*) : manœuvres, aides, hommes de peine, *dockers*, etc. Ceux-ci, mal vus par les membres des grandes Unions, les considéraient en retour comme un corps aristocratique. De plus, même dans les Unions d'ouvriers de métiers les plus réputées, telles la Société des compositeurs de Londres et l'Amalgamation des mécaniciens, un parti du Nouvel Unionisme, composé de jeunes hommes, se forma pour combattre le vieil esprit et faire de la propagande en faveur des théories socialistes.

*
* *

Voyons maintenant comment le Congrès annuel des Trade Unions fut finalement converti aux nouvelles idées. Tout d'abord, il est curieux de noter que la première manifestation en leur faveur est due à l'influence directe de Karl Marx. En effet, au Congrès de Bristol, en 1878, Adam Weiler, ami personnel de Karl Marx et ancien membre de l'Internationale, fit une proposition tendant à la limitation légale des heures de travail. Au Congrès suivant, Weiler profita d'une résolution en faveur de la propriété au paysan pour défendre un amendement préconi-

sant la nationalisation de la terre, mais il ne trouva pas même quelqu'un pour signer sa proposition. Trois ans après, les effets de la propagande de H. George devenaient visibles. L'idée de l'appropriation de la terre au paysan était alors très répandue ; néanmoins, au Congrès de 1882, en dépit d'une protestation contre les principes communistes, une proposition ayant pour objet la nationalisation du sol fut votée par 71 voix contre 31. Mais le Comité parlementaire, hostile au collectivisme, ne tint aucun compte de ce vote, et aux cinq Congrès suivants, la même proposition fut constamment repoussée, quoique à des majorités décroissantes. Au Congrès de 1887, un vague amendement en faveur de la nationalisation de la terre fut adopté. Enfin, au Congrès de Bradford, en 1888, le principe de la propriété au paysan avait disparu ; une motion tendant à la nationalisation du sol fut votée par 66 voix contre 5, avec invitation au Comité parlementaire de porter la question devant la Chambre des communes.

En ce qui concerne la limitation légale des heures de travail, les progrès dans les Congrès ont été plus rapides. Au Congrès de 1883, Weiler fit prendre une résolution invitant le Comité parlementaire à obtenir du Parlement la journée de huit heures pour les ouvriers de l'Etat et des Compagnies jouissant d'un monopole. Mais le Comité parlementaire n'en tint guère plus compte que du vote sur la nationalisation du sol. Au Congrès de 1887, le Comité parlementaire fut invité à procéder à un plé-

biscite sur la question de la journée de huit heures. Un second plébiscite, ordonné par le Congrès de 1888, montra que de vieilles Unions, comme celles des charpentiers et menuisiers, des compositeurs, des fondeurs en fer, des employés de chemins de fer, s'étaient en partie ralliées à la proposition.

Les Mineurs. — Les nouvelles idées modifièrent également les opinions des Unions de mineurs, notamment en ce qui touche l'échelle mobile des salaires, système qui, nous l'avons dit [1], fut défavorable aux ouvriers. Au mois de décembre 1881, les Associations de mineurs du sud et de l'ouest du Yorkshire abandonnèrent formellement le système de l'échelle mobile et, malgré l'insistance des Compagnies, exigèrent un minimum de salaire. Les mineurs du Lancashire suivirent bientôt leur exemple. Cependant, l'Union nationale des mineurs, dirigée par les leaders du Northumberland et du Durham, maintenait sa préférence pour l'échelle mobile et, par conséquent, s'opposait à la loi sur la journée de huit heures. De 1885 à 1888, les Congrès de mineurs mirent aux prises partisans et adversaires de l'échelle mobile. Ces luttes aboutirent à la fondation, par les partisans du minimum de salaire et de la journée de huit heures, de la Fédération des mineurs, en septembre 1888, à la conférence de Manchester. Tandis que l'Union nationale ne compta bientôt plus dans ses rangs que les mineurs du Nor-

1. Voir page 89, en quoi consiste l'échelle mobile des salaires.

thumberland et du Durham, la nouvelle Fédération, au contraire, étendit rapidement son action sur les mineurs des autres centres houillers de l'Angleterre et de l'Ecosse. Son effectif, qui était de 36,000 membres en 1888, s'éleva à 96,000 en 1889, à 147,000 en 1891 et, en 1893, atteignit 200,000 membres.

Mais le Comité parlementaire et ses membres les plus influents faisaient toujours les plus grands efforts pour s'opposer au nouvel esprit. Dans le plébiscite de 1888 sur la journée légale de huit heures, nombre de bulletins de vote contenaient des arguments contre l'intervention de la loi et beaucoup de leaders n'hésitèrent pas à voter contre la journée de huit heures au nom de leur Union tout entière. Le Comité parlementaire manifesta une semblable hostilité contre l'organisation de Congrès ouvriers internationaux. Il fut cependant obligé de réunir le Congrès international de Londres en novembre 1888, où les représentants des idées nouvelles, MM. Burns, Tom Mann, Keir Hardie, eurent une influence prépondérante, au détriment du Comité. Ces divergences firent perdre au Comité parlementaire ses éléments les plus distingués, qui se retirèrent devant l'impossibilité de faire prévaloir plus longtemps leurs opinions économiques et sociales.

Sur le terrain politique proprement dit, une marche parallèle de l'opinion substitua finalement les idées réformistes aux idées libérales (laissez-faire). Les leaders progressistes adoptèrent le programme semi-socialiste de Newcastle.

Il est juste de remarquer que tous les membres du Comité parlementaire ne se refusèrent pas à défendre, au moins sous quelques-uns de ses aspects, le nouvel esprit unioniste. En effet, M. Drummond, secrétaire de la Société des compositeurs de Londres[1] et ami du Comité parlementaire, commença en 1886 une vigoureuse campagne pour obtenir que les imprimés de l'État fussent exécutés au tarif des syndicats ouvriers, et que, par extension, il en fût de même pour tous les travaux publics. En 1889, sous l'influence de M. Cook, typographe, et de deux membres de la Société des Fabiens[2], le Conseil des écoles de Londres — bientôt suivi par le Conseil de comté de la même ville — décida que les ouvriers employés par les adjudicataires de ses travaux seraient dorénavant payés d'après les tarifs syndicaux. Par un vote du 13 février 1891, la Chambre des communes prit la même décision en ce qui concerne les travaux de l'Etat. Depuis lors et conformément à ces diverses résolutions, le cahier des charges établi pour chaque adjudication contient une clause prescrivant à l'adjudicataire de payer à ses ouvriers les salaires considérés comme normaux et courants dans le métier, c'est-à-dire, en fait, de payer ses ouvriers aux tarifs établis par les syndicats.

1. Ayant abandonné cette fonction en 1892, M. Drummond fut appelé l'année suivante à l'Office du Travail *(Labour department)*, où depuis il occupe une fonction.

2. Nous savons que l'un de ces hommes est M. Sidney Webb lui-même.

Les idées nouvelles pénétraient de plus en plus les Unions. En même temps, les leaders du Comité parlementaire étaient attaqués violemment et sans mesure ; ils furent même accusés de corruption et de trahison, en raison de leur attachement au parti libéral et à ses théories. Les secrétaires généraux des grandes Unions partagèrent leur sort. Cependant, au Congrès de Dundee, en 1889, les membres du Comité parlementaire et son secrétaire, M. Broadhurst, furent réélus par 177 voix contre 11, malgré leurs adversaires que les délégués refusèrent de suivre. Mais la grande grève des *dockers* (ouvriers des ports) en 1889, vint augmenter le succès du Nouvel Unionisme et assurer sa victoire.

Les Gaziers. — A la suite de petits résultats obtenus, en 1888, par des ouvrières de manufactures d'allumettes, l'utilité du groupement syndical se répandit avec une rapidité extraordinaire parmi les travailleurs n'ayant pas de métier proprement dit. En mai 1889, l'Union générale des *labourers* (manœuvres) et des gaziers fut fondée avec le concours de MM. Burns, Mann et Tillet, aidés par M. William Thorne, ouvrier gazier, homme dévoué et capable. L'Union compta bientôt plusieurs milliers de membres qui, au mois d'août 1889, réclamèrent unanimement la réduction de la journée de travail de douze à huit heures. Après un intervalle de quelques jours, pendant lesquelles les directeurs des grandes Compagnies du gaz de Londres mesurèrent leurs forces, des idées de paix préva-

lurent et, à la surprise générale des gaziers et du public, la *journée de huit heures* fut accordée par les Compagnies sans lutte aucune ; cet important succès pacifique fut même accompagné d'une légère augmentation de salaire.

Les Dockers. — Cet événement impressionna vivement les dockers. A la suite d'un conflit insignifiant survenu le 12 août 1889 dans les docks, un mouvement général de grève se répandit bientôt parmi les dockers de tous les ports du nord de la Tamise. En trois jours, 10,000 hommes étaient en grève. Les grévistes demandaient 0 fr. 60 c. à l'heure, l'abolition des sous-entrepreneurs et du travail aux pièces, une augmentation pour les heures supplémentaires et un minimum d'engagement de quatre heures. M. Benj. Tillett appela à son aide MM. John Burns et Tom Mann. Sous l'influence de ces trois leaders, la grève se généralisa et, pendant plus de quatre semaines, le travail du port de Londres — le plus grand du monde entier — fut complètement paralysé. L'opinion publique désapprouva les Compagnies des docks qui cherchaient à remplacer leurs ouvriers par des renégats (*blacklegs* ou moutons à pattes noires). Le total des souscriptions en faveur des dockers atteignit 1,218,400 francs. Enfin, sous la pression exercée par les journaux, le clergé, les propres actionnaires des Compagnies des docks, les propriétaires de navires et les négociants, le cardinal Manning et M. Sydney Buxton, choisis comme arbitres du conflit, purent amener les directeurs des docks à accorder à

leurs ouvriers toutes les demandes présentées par ceux-ci, et ce dans un délai de six semaines.

Le résultat immédiat de ce succès fut la formation d'un grand nombre d'Unions parmi les ouvriers des ports de l'Angleterre et parmi beaucoup d'autres manœuvres, hommes de peine, journaliers, etc. Un an plus tard, le Trade Unionisme était ainsi renforcé d'environ 200,000 membres, à peu près tous partisans des théories du Nouvel Unionisme. Pendant cette période, une augmentation sensible du nombre des adhérents se produisit également dans les principales Unions. Au Congrès de l'Union générale des employés de chemins de fer, tenu le 19 novembre 1890, le nouvel esprit fut ainsi caractérisé : « L'Union doit rester un instrument de combat et ne pas s'embarrasser de caisses de secours contre la maladie et les accidents. »

*
* *

La vive impulsion donnée au mouvement unioniste fut accompagnée d'un grand développement des idées socialistes. Le Congrès de Liverpool, en 1890, marqua la victoire décisive de l'esprit socialiste contre le Vieil Unionisme que défendaient les principaux membres du Comité parlementaire. Devant cette transformation des opinions, la plupart des anciens leaders du Comité parlementaire se retirèrent et le plus considérable d'entre eux, M. Broadhurst, abandonna sa fonction de secrétaire du Comité ;

il revint fort heureusement sur cette décision et fut réélu membre du Comité, en 1894, immédiatement après M. John Burns. Le Congrès de Liverpool fit directement appel à l'État et aux municipalités pour réaliser son programme de revendications.

Mais il importe de bien remarquer qu'en adoptant les idées socialistes, les Trade Unions les modifièrent assez profondément, En effet, le nouvel esprit fut aussi éloigné des tendances révolutionnaires qui, avec Robert Owen, avaient caractérisé la période de 1830-1834, que du libéralisme manchestérien. Sans doute, on proposa bien la célébration du centenaire de la Révolution française par une révolution sociale internationale, en même temps que l'idée d'une grève générale était de nouveau lancée ; mais, pendant l'année 1889 elle-même, le courant socialiste révolutionnaire évolua bientôt vers une organisation socialiste légale et constitutionnelle. Cette évolution peut être caractérisée par l'attitude de deux leaders considérables, MM. John Burns et Tom Mann, qui, bientôt convaincus que la transformation de l'ordre social ne peut s'opérer par la violence, n'hésitèrent pas à se séparer de la Fédération sociale démocratique, organe du parti collectiviste marxiste.

Le nouveau courant socialiste est dès lors favorable aux Unions, aux sociétés locales de coopération de consommation, à l'action politique régulière, en un mot à tout sentiment de solidarité entre travailleurs. On vise à donner

une grande extension aux services municipaux et nationaux, à assurer un minimum de bien-être rationnel (*standard of life*), à obtenir de bonnes lois sur le travail dans les fabriques, et aussi à réduire et à limiter le nombre d'heures de travail. En outre, le nouvel esprit unioniste est de moins en moins intransigeant en matière de caisses de secours et de prévoyance contre la maladie, le chômage, les accidents et la vieillesse.

De 1894 a 1902. — *L'Histoire du Trade Unionisme* de S. et B. Webb a été publiée en 1894. Sans vouloir retracer tous les événements qui se sont produits depuis lors, il faut au moins signaler les plus importants.

En 1895, le congrès des syndicats tenu à Cardiff a décidé que les délégués des conseils de métiers (*trades councils*) ne seraient plus admis au congrès annuel. Pour être délégué au congrès, il faut maintenant être membre actif d'un syndicat, gagner sa vie dans sa profession ou bien être fonctionnaire rétribué du syndicat. Par cette mesure, le congrès de Cardiff voulut, en réalité, réagir contre le courant de « nouvel unionisme » qui se développait depuis 1889.

Le conflit qui se produisit, en 1897, entre les mécaniciens et leurs patrons est le plus gros événement de cette période. Le syndicat

des mécaniciens (*Amalgamated society of engineers*) réclama la semaine de 48 heures pour les mécaniciens de Londres seulement, en raison des longues distances à parcourir par les ouvriers pour se rendre au travail et en revenir. La durée du travail étant de 54 heures par semaine depuis 1872, la diminution était de six heures ou une heure par jour, en moyenne.

De février à juillet 1897, un certain nombre de patrons, après négociations amiables avec le syndicat, donnèrent satisfaction aux ouvriers. Pour vaincre plus facilement la résistance des autres patrons, le syndicat voulut les combattre les uns après les autres. Le 3 juillet, la grève fut déclarée dans trois établissements seulement. Très inquiets, les patrons de Londres demandèrent et obtinrent l'appui de la fédération nationale des patrons mécaniciens. Le 5 juillet, le syndicat fut prévenu que si le travail n'était pas repris immédiatement, la fédération patronale ferait congédier 25 pour 100 des ouvriers mécaniciens syndiqués dans toute l'étendue du Royaume-Uni. Le syndicat ouvrier n'ayant tenu aucun compte de cette sommation, une lutte formidable s'engagea le 10 juillet. Le nombre d'ouvriers syndiqués frappés par le lock-out patronal débuta par 16,000 pour s'élever à 27,996. Après avoir lutté pendant six mois et demi et dépensé plus de 16 millions de francs, le syndicat ouvrier dut s'avouer vaincu. Le travail fut repris le 31 janvier 1898.

Voici le détail des sommes mises à la disposition des ouvriers :

	Francs
Caisse du syndicat	5.950 000
Contributions spéciales des mécaniciens syndiqués	6.277 450
Souscriptions des syndicats, du public et de l'étranger	4.219 025
Total	16.446 475

Bien qu'ils aient échoué, les mécaniciens avaient prouvé la force du trade unionisme. Voulant tirer du succès des patrons mécaniciens tout le profit possible, le patronat et les adversaires des syndicats résolurent d'anéantir, si possible, le mouvement syndical. Avec le concours de plusieurs journaux, et d'un mouvement factice de syndicats « jaunes », ouvertement soutenu par les patrons, une campagne fut entreprise contre le trade unionisme. Favorisée, indirectement tout au moins, par les tendances réactionnaires du Gouvernement conservateur, la politique impérialiste et la guerre du Transvaal, la campagne anti-syndicaliste fit des progrès incontestables et, sans atteindre son but, obtint un résultat inquiétant pour les syndicats.

En 1899, une grève, soutenue par le syndicat des employés de chemins de fer, se produisit à Cardiff dans le personnel de la compagnie de chemins de fer de Taff Vale. Celle-ci intenta une action judiciaire au syndicat en vue de le faire déclarer civilement responsable du dommage causé à la compagnie par la grève. La décision du premier juge, favorable à la compagnie, fut infirmée par la Cour d'appel. Mais la compa-

gnie ne se tint pas pour battue. Encouragée par le patronat, elle soumit l'affaire à la Chambre des lords, ou, plus exactement, aux *law lords* qui forment la cour de cassation.

Par arrêt du 22 juillet 1901, les *law lords* décidèrent, contrairement à toute la jurisprudence, que la demande de la compagnie était légitime, que les syndicats ouvriers pouvaient être rendus civilement responsables des dommages causés par les actes collectifs de leurs adhérents, quand ces actes collectifs ont été conseillés par les syndicats[1].

L'arrêt de la cour suprême permet aux tribunaux de porter aux syndicats ouvriers les coups les plus rudes. Ils peuvent les ruiner.

Les patrons ne demandent pas autre chose. Mais les syndicats n'entendent pas se laisser juguler. Ils sont résolus à obtenir du Parlement une loi qui annule l'arrêt du 22 juillet 1901 et précise leurs droits en matière de grève.

Dans ce but, le congrès syndical de 1902 a décidé d'organiser une campagne politique et de former un parti du travail à la Chambre des

1. Se basant sur cet arrêt, une compagnie houillère intenta un procès à la fédération des mineurs pour obtenir, à titre de réparation du dommage causé par une grève, une indemnité de 1,840,000 francs. Par jugement du 7 août 1902, le Banc du Roi débouta la compagnie.

Appliquant cette fois l'arrêt des *law lords*, le même tribunal, par jugement du 19 décembre 1902, condamna le syndicat des employés de chemins de fer à payer une indemnité à la compagnie de Taff Vale pour réparation du dommage causé par la grève de 1899. Les frais du procès, mis à la charge du syndicat, s'élevèrent à un million de francs.

communes. Avec leur sens pratique si remarquable, les syndicats ne se proposent pas du tout de transformer l'ordre social. Ils veulent seulement former un parti de 60 députés environ qui aura pour objet essentiel de défendre les droits des syndicats.

A l'heure actuelle (février 1903), on ne peut que faire des vœux pour la réussite de ce projet de légitime défense. Aussi bien, des syndicats ouvriers qui ont près d'un siècle d'expérience, qui ont su vaincre, au cours de leur histoire, des difficultés beaucoup plus fortes, qui groupent solidement environ deux millions d'hommes et disposent de plus de cent millions de francs, qui jouissent de l'active sympathie de tous les hommes de progrès, de tels syndicats sortiront sans aucun doute de cette crise mieux trempés et plus capables encore de protéger les intérêts matériels et moraux des travailleurs anglais.

On peut se demander, en outre, si ce nouveau parti du travail à la Chambre des communes n'est point appelé à modifier, non seulement l'esprit des syndicats ouvriers, mais aussi la politique sociale de l'Angleterre.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
	Introduction	5
	La situation syndicale en janvier 1902	7
	L'influence des syndicats	20
I.	Les origines du Trade Unionisme	23
II.	La lutte pour l'existence (1799-1825)	28
III.	La période révolutionnaire (1829-1842)	35
IV.	Nouvel esprit et nouveau modèle (1843-1860)	51
V.	La Junte et ses alliés	65
VI.	Développement des Unions (1863-1885)	77
VII.	L'ancien unionisme et le nouveau (1875-1889)	95
	De 1894 à 1902	111

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Pithiviers imp. L. GAUTHIER.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

VOLUMES PRÉCÉDEMMENT PARUS

N° 1. MAURICE LAUZEL. *Manuel du coopérateur socialiste.*

Nos 2-4. ÉMILE VANDERVELDE. *Le collectivisme et l'évolution industrielle.*

N° 5. HUBERT BOURGIN. *Proudhon*, avec portrait.

Nos 6 et 7. LÉON BLUM. *Les Congrès ouvriers et socialistes français* (1876-1900).

N° 8. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, I, traduction nouvelle par CHARLES ANDLER.

Nos 9-10. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, II, introduction historique et commentaire par CHARLES ANDLER.

Nos 11 et 12. WILLIAM MORRIS. *Nouvelles de nulle part (News from nowhere)*. Extraits traduits par P.-G. LA CHESNAIS, avec un portrait de William Morris.

Nos 13 et 14. ANATOLE FRANCE. *Opinions sociales.*

N° 15. A. MILLERAND

LE SOCIALISME RÉFORMISTE FRANÇAIS

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

La **Bibliothèque socialiste**, dont la *Société Nouvelle de librairie et d'édition* a entrepris la publication, comprend des œuvres de propagande et de doctrine, des études historiques et biographiques, des réimpressions et des traductions d'ouvrages socialistes importants, etc.

La **Bibliothèque socialiste** forme une série de volumes in-16 d'un format commode et d'une impression soignée.

La **Bibliothèque socialiste** *paraît par numéros de cent pages,* les œuvres étendues comprenant, s'il y a lieu, deux ou trois numéros (200 ou 300 pages).

Prix du numéro 0 fr. 50. Franco à domicile 0 fr. 60. Le numéro double 1 fr. ; franco 1 fr. 20. Le numéro triple 1 fr. 50 ; franco 1 fr. 80.

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

André Créhange. — *Le Gaz à Paris.*

Fourier. — *Extraits,* publiés par Hubert Bourgin.